



Conservatoire des Sites Alsaciens
Conservatoire
d'espaces naturels
Alsace



Rapport d'activités

2024

Editorial du Président

Frédéric Deck
Assemblée Générale du 17 mai 2025,
à Weiterswiller (67)



Mesdames et Messieurs, chers amis, chers membres,

L'année 2024 a à nouveau été riche en événements et en réalisations !

Parmi les dossiers emblématiques portés en 2024, nous nous félicitons notamment de la création de la nouvelle Réserve naturelle régionale des collines sèches du Bischenberg, de l'Immerschenberg et du Holiesel. Grâce à la mobilisation des communes, du CEN Alsace et de la LPO Alsace, ce sont près de 100 hectares de milieux naturels remarquables qui bénéficient désormais d'une protection forte, sur les bancs communaux de Bischoffsheim, Obernai et Rosenwiller. Une grande partie de ces espaces sont préservés depuis plusieurs décennies par notre association, grâce au soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace. Nous avons accompagné la Région Grand Est dans la constitution du dossier de classement, et avons été désignés gestionnaires.

Nous avons également la satisfaction d'avoir renouvelé la convention de partenariat avec EDF, qui rend notre association gestionnaire de plus de 630 hectares de l'Île du Rhin haut-rhinoise.

Nous nous sommes faits force de propositions à la CeA dans le cadre de la convergence de sa stratégie espaces naturels sensibles (ENS) dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.

Forts de notre dynamique associative et bénévole, nous avons contribué au développement de l'implication citoyenne dans la région, à travers l'organisation des Assises de l'engagement pour la biodiversité les 21 et 22 juin.

De manière générale, nous pouvons nous réjouir de la vitalité de notre association, qui se manifeste à tous points de vue. D'une part nous poursuivons nos actions de maîtrise foncière au plus près du terrain, notamment grâce à une équipe de bénévoles particulièrement active sur le sujet. D'autre part, le bénévolat - un des atouts qui nous caractérise - continue de progresser à tous les niveaux. Financièrement, la structure est robuste. C'est le fruit de près de 50 ans de bonne gestion, et nous continuons à mobiliser de nouveaux partenaires en ce sens. Enfin, l'équipe salariée, portée à 30 cette année, s'est étoffée afin de répondre à la politique ambitieuse encouragée par notre Conseil d'administration et soutenue par nos partenaires.

Parmi les perspectives qui se profilent en 2025, je voudrais souligner le projet d'acquisition de 20 hectares supplémentaires de forêt ancienne et mûre. 2025 est également l'année de préparation de la célébration de nos 50 ans, en 2026.

Pour finir, je souhaite remercier pour leur soutien important nos partenaires historiques : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Etat (DREAL et DDT), l'Union européenne, ainsi que les communes d'Offendorf et la commune de Kaysersberg Vignoble. Nos remerciements vont aussi aux communes et aux communautés de communes qui apportent un soutien même ponctuel à nos actions de terrain ainsi qu'à EDF Hydro pour son implication.

J'adresse également mes remerciements appuyés à l'ensemble des salariés qui apportent au quotidien leurs compétences, leur expertise et leur enthousiasme.

Enfin pour conclure, je souhaite rendre hommage à Théo Trautmann, président d'honneur et président de 2005 à 2017 de notre association, qui nous a malheureusement quitté à la fin de l'année 2024.

Avec vous, chers amis,

Soyez toutes et tous remerciés.



Sommaire

Les temps forts de 2024	4
Protéger	6
Actions de maîtrise foncière réalisées en 2024.....	10
Connaitre	12
Elaboration ou renouvellement des plans de gestion.....	13
Suivis écologiques	15
Gérer	22
Les actions de gestion courante	23
Zoom sur les chantiers nature	24
Les actions de gestion particulière	26
Travaux de renaturation	29
Valoriser	31
Informer sur notre action	32
Valoriser nos savoirs auprès d'autres acteurs	33
Zoom sur les publications scientifiques.....	35
Sensibiliser le grand public.....	36
Ancrage territoriale.....	39
Accompagner	40
Plan d'actions en faveur des papillons de jours	40
Des nouvelles du LIFE Biodiv'Est	41
Plan d'actions « Espèces exotiques envahissantes »	42
Eviter, réduire, compenser, accompagner (ERCA)	43
Vie de l'association	44
Le bénévolat au cœur du CEN Alsace.....	44
L'équipe salariée.....	48
Le Bilan financier	51
Réseaux et partenaires	55
Le développement des partenariats de projets	55
Les partenaires du CEN Alsace	56
La participation à des instances régionales, départementales et locales.....	60
Réseau associatif régional et national	60

Les temps forts de 2024



18 MAI
Assemblée générale ordinaire au
CINE du Rothenbach, à Wildenstein.



MARS
Confirmation de la présence de
Rana arvalis, espèce en danger
critique d'extinction dans le Grand Est,
dans la RNN de la forêt d'Offendorf
grâce à une étude bioacoustique.
p.18

Veronica catenata sur le site des Rives de la Moder
Photo : M. DE MIJOLLA - 2024



7 JUIN
Inauguration du nouvel
observatoire des Rohrmatten,
à Sélestat. Après deux ans de
concertation, d'études et de travaux
pilotés par le CEN Alsace et financés
par l'Agence de l'eau Rhin Meuse,
l'Etat, la Région Grand Est et la ville
de Sélestat, cet observatoire a fait
peau neuve, pour le plus grand plaisir
des passionnés d'avifaune.

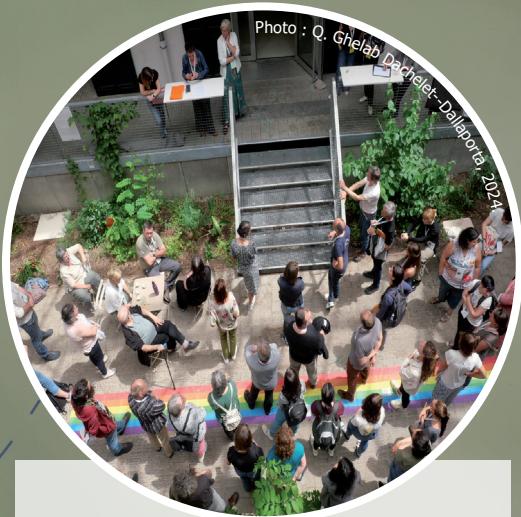


Photo : Q. Ghelab Dachelet - Dallaporta, 2024

21 et 22 JUIN
Assises de l'engagement pour la biodiversité, à Strasbourg. Deux jours d'échanges et de réflexion entre associations et structures engagées pour la nature autour de l'enjeu de la mobilisation citoyenne. **p.41**



Photo : J. Lajouie - CEN Alsace, 2024

2 JUILLET

Renouvellement du bail de location de l'île du Rhin, avec ED, grâce auquel le CEN Alsace est gestionnaire de plus de 630 ha de milieux naturels sur l'Île du Rhin Haut-rhinoise. **p.57**



Photo : L.Ghelab - CEN Alsace, 2024

29 JUIN
Journée annuelle des conservateurs bénévoles, à Rosenwiller, un temps d'échange important entre conservateurs bénévoles et équipe salariée. **p.45**



Photo : L. Ghelab - CEN Alsace, 2024

19 OCTOBRE

Inauguration de la nouvelle Réserve naturelle régionale des collines sèches du Bischenberg, de l'Immerschenberg et du Holiesel. **p.9**



Protéger

Depuis sa création en 1976, le cœur d'action du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace est de protéger durablement les espaces naturels, via l'outil de la maîtrise foncière. Grâce à l'acquisition ou la location de parcelles, ou encore la signature de conventions de gestion, l'association préserve les milieux naturels et la faune et la flore qu'ils abritent.

En 2024...

6 nouveaux sites
intégrés
au réseau du
CEN Alsace



6 acquisitions
en pleine propriété



Création d'une nouvelle Réserve naturelle régionale gérée par le CEN Alsace



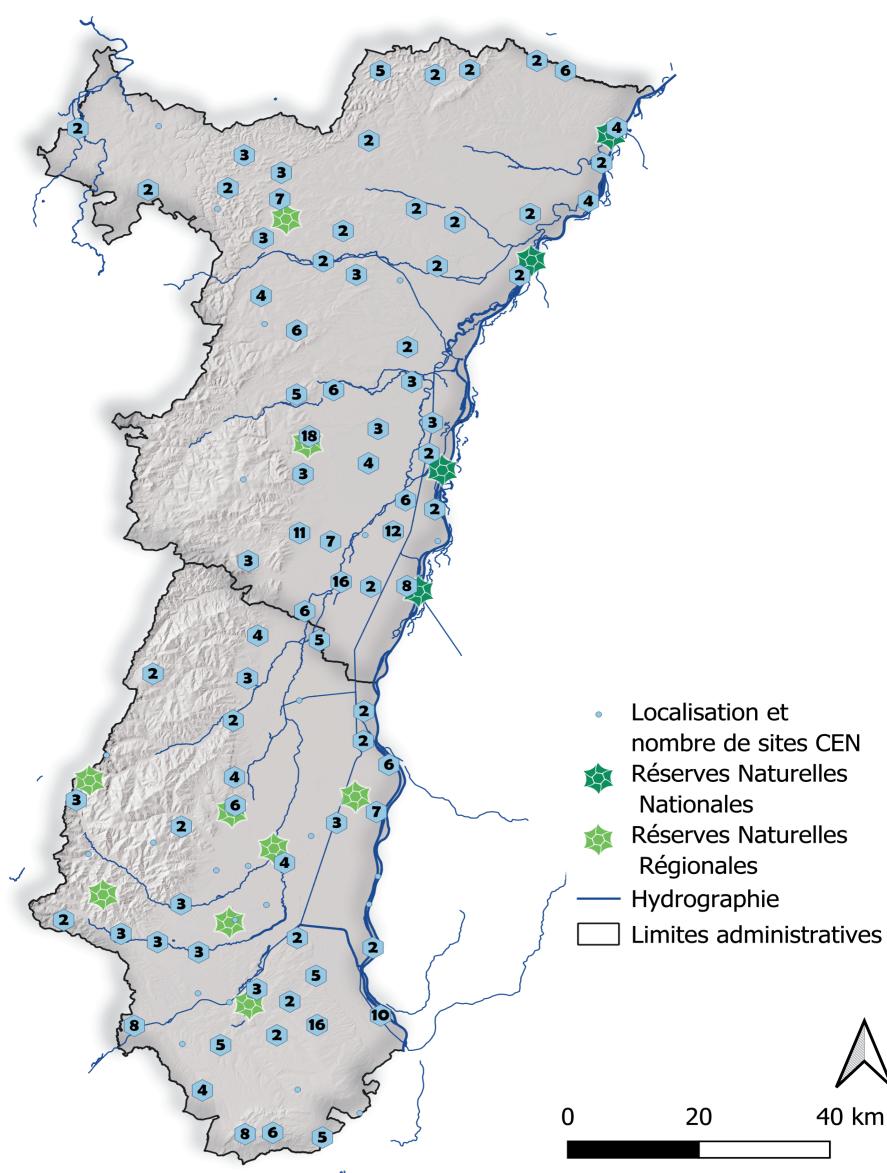
15 actes fonciers signés





Au 31 décembre 2024...

**Les sites gérés par le CEN Alsace
au 31/12/2024**



383
sites naturels protégés
par la maîtrise foncière
ou d'usage

3 494 ha
de milieux préservés
sur l'ensemble du
territoire Alsacien

**24 milieux
naturels**
représentés parmi les
espaces protégés

**13 Réserves
naturelles**
4 réserves naturelles
nationales
9 réserves naturelles
régionales

Réalisation : CEN Alsace, janvier 2025
Sources : © CEN Alsace - 2024,
BD TOPO® & BD ALTI® © IGN - 2023



Une diversité de milieux protégés ...



Grand Ballon. L. Grandadam - CEN Alsace, 2024



Rives de la Moder.
L. Grandadam - CEN Alsace, 2024



Colline du Holiesel.
L. Grandadam - CEN Alsace, 2024

24
types de
milieux naturels
représentés parmi les espaces
protégés

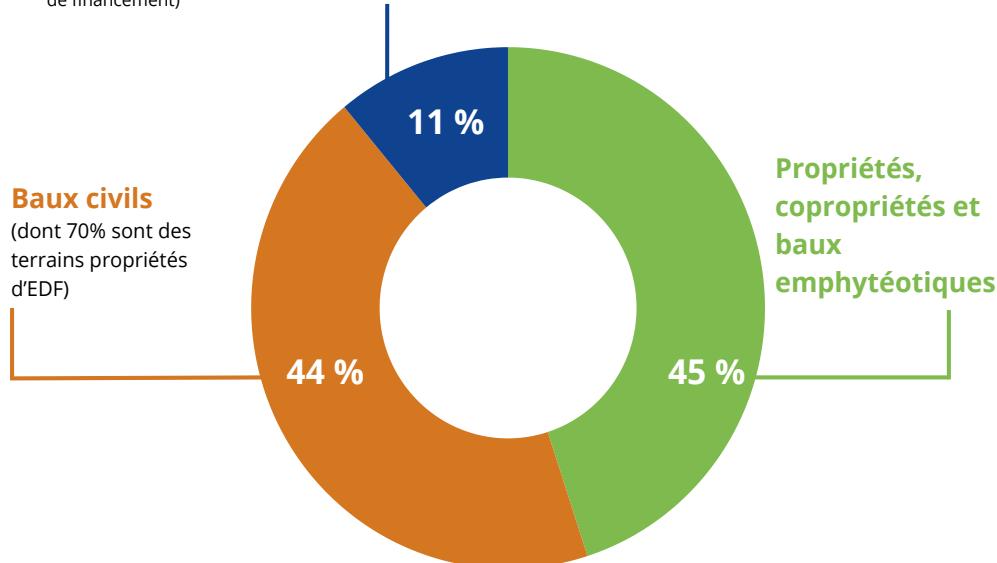
2 tiers
des sites constitués en tout ou partie de
zones humides

Des sites naturels répartis sur
10 régions naturelles

... grâce à la maîtrise foncière ou d'usage :

Conventions de gestion

(ou terrains propriétés de la CeA et de la Région Grand Est, confiés en gestion au CEN Alsace à travers les conventions annuelles de financement)



Les différents types de maîtrise foncière. Pourcentage (arrondi) de la superficie totale des sites du CEN Alsace par type de maîtrise foncière.

Les chartes Natura 2000

Contribuant aux objectifs de préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000, le CEN Alsace met en œuvre les bonnes pratiques de gestion préconisées dans les chartes Natura 2000. L'adhésion aux chartes Natura 2000 formalise cet engagement et permet au CEN Alsace de bénéficier d'une exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour 5 ans.



Les Réserves naturelles

Réserves naturelles nationales (RNN)

L'Etat a désigné le CEN Alsace gestionnaire de **4 Réserves Naturelles Nationales rhénanes**, créées entre 1989 à 1997 : le Delta de la Sauer, la forêt d'Offendorf, la forêt d'Erstein et l'île de Rhinau.

D'une superficie de **1 032 ha de milieux naturels rhénans**, elles se composent d'une mosaïque de milieux alluviaux (forêts à bois durs, forêts à bois tendres, prairies humides, mares, roselières, caricaies, etc.) parcourue par d'anciens bras du Rhin. Elles ont été classées pour leur patrimoine naturel exceptionnel au titre de la conservation des milieux alluviaux rhénans.

Réserves naturelles régionales (RNR)

Le CEN Alsace intervient également pour la gestion de **9 Réserves naturelles régionales** en partenariat avec la Région Grand Est. Créées de 2008 à 2014, elles sont pour une partie issues de la transformation des anciennes réserves naturelles régionales agréées (Bouxwiller, Heiteren, Tagolsheim et Réguisheim) et constituent pour une autre partie des classements nouveaux de sites historiquement gérés par le CEN Alsace (Wildenstein, Wegscheid, Wittelsheim et Rouffach).

Ces 8 réserves naturelles régionales représentent une superficie totale de 723,25 ha dont 472,95 ha en maitrise foncière ou d'usage par le CEN Alsace. La différence provient essentiellement des RNR de Heiteren (cogestion avec l'ONF et le Consistoire Protestant de Colmar) et de la RNR de Réguisheim (cours de l'Ill et quelques parcelles communales non louées au CEN Alsace).

Zoom sur : la nouvelle RNR des collines sèches du Bischenberg, de l'immerschenberg et du Holiesel.

Grâce à la mobilisation du CEN Alsace, des communes de Bischoffsheim, Obernai et Rosenwiller, et de la LPO Alsace, cette nouvelle RNR a été créée par décision du Conseil régional le 21 juin 2024. Ce sont près de 100 hectares de milieux naturels remarquables qui bénéficient désormais d'une protection forte. Ces terrains abritent notamment une forêt de Chêne pubescent et des pelouses sèches calcicoles, milieux rares et sensibles tout particulièrement visés par cette protection.

Cette nouvelle réserve naturelle comprend plusieurs sites sur lesquels notre association s'investit depuis près de 30 ans, avec le soutien historique des communes et de la Collectivité européenne d'Alsace. C'est donc tout naturellement que le CEN Alsace en a été désigné gestionnaire.

Cette nouvelle Réserve a été inaugurée le 19 octobre 2024. Une visite guidée a été proposée aux invités officiels et au grand public.

Photo : L. GHELAB - CEN Alsace 2024





Les actions de maîtrise foncière réalisées en 2024

En 2024, salariés et bénévoles se sont mobilisés pour poursuivre notre action de protection des espaces par la maîtrise foncière. Ce sont ainsi **15 actions foncières** qui se sont concrétisées par la signature d'un acte foncier, concernant **15 sites dans 11 communes et représentant 647 ha**.

Ces actions foncières ont été réalisées grâce à l'implication des bénévoles, de l'équipe du CEN Alsace et, le cas échéant des communes partenaires. Pour les acquisitions en pleine propriété réalisées en 2024, leur financement a été assuré par le biais des souscriptions publiques.

Nouveaux sites

Région naturelle	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maîtrise	Surface (ares)
Sundgau	Friesen (68)	Wallisberg	Forêt humide, ripisylve	Acquisition	40,56
Bande rhénane	Rosenau (68)	Muehlenbann	Forêt rhénane	Acquisition	121,96
Collines sous-vosgiennes méridionales	Turckheim (68)	Eichberg	Mosaïque de milieux secs collinéens	Bail emphytéotique 99 ans	49,56
Collines sous-vosgiennes méridionales	Turckheim (68)	Buchental	Mosaïque de milieux secs collinéens	Bail emphytéotique 99 ans	36,69
Collines sous-vosgiennes méridionales	Bourbach-le-bas (68)	Rolberg	Forêt de montagne	Acquisition	11,19
Collines sous-vosgiennes méridionales	Rammersmatt et Bourbach-le-bas (68)	Muesenloch	Forêt de montagne et bord de cours d'eau	Acquisition	46,21
Collines sous-vosgiennes méridionales	Sentheim (68)	Rollenberg	Landes, bois	Donation	7,3
Vosges du Nord	Lembach (67)	Katzenthal	Prairie humide	Obligation réelle environnementale 30 ans	284,29

Renforcement de sites

Région naturelle	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maîtrise	Surface (ares)
Ried de la Schernetz	Epfig (67)	Eichenhuerst	Forêt humide	Acquisition	19,61
Ried	Eschau (67)	Ried	Prairie humide	Acquisition	41,19
Piémont vosgien	Ribeauvillé (68)	Brunntal	Forêts sèches collinéennes	Acquisition	24,89



Renouvellement de baux

Région naturelle	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maîtrise	Surface (ares)
Collines sous-vosgiennes septentrionales	Otterswiller (67)	Berg	Pelouses sèches collinéennes	Bail civil 12 ans	660,53
Collines sous-vosgiennes Heckerland	Otterswiller (67)	Kohbach	Forêt humide, ripisylve	Bail civil 12 ans	198,33
Collines sous-vosgiennes méridionales	Turckheim (68)	Letzenberg	Pelouses sèches collinéennes	Bail emphytéotique 99 ans	60,26
Bande rhénane	14 communes (cf ci-dessous)	Île du Rhin et Grand Canal	Forêts alluviales et pelouses sèches	Bail civil 5 ans	63 113,72

Zoom sur : le renouvellement du bail de l'Île du Rhin et du Grand Canal avec EDF



Vue du vieux rhin sur le ban communal de Kembs
Photo : CEN Alsace

EDF est propriétaire de près de 1 200 hectares de l'Île du Rhin Haut-rhinoise. Depuis 1987, EDF et le CEN Alsace mènent des actions partenariales sur ces parcelles. En 2004, un bail civil de 20 ans avait été signé entre les deux structures, mettant à disposition du CEN près de 800 hectares.

En 2024, ce bail a été renouvelé pour 5 ans, avec une réactualisation du parcellaire. Une importante parcelle à renaturer (ancien champ de maïs) a notamment été ajoutée par ce bail 2024-2028.

Ce site de plusieurs centaines d'hectares abrite une grande diversité d'habitats, mêlant des milieux ouverts, humides et forestiers, dont de la forêt rhénane relictuelle.

Un plan de gestion sera réalisé en 2025 pour les parcelles situées sur les bans communaux de Petit-Landau, Niffer et Hombourg (plus de 100 hectares).

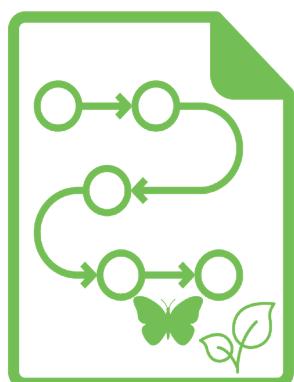


Connaître

« Mieux connaître pour mieux protéger » : la connaissance des espèces, des milieux naturels et de leur fonctionnement est un élément clé de la bonne gestion des espaces naturels. L'action du CEN Alsace repose donc sur une approche scientifique des enjeux de conservation à travers l'élaboration ou le renouvellement des plans de gestion, différentes études et suivis écologiques mais également grâce aux échanges et partenariats avec de nombreuses structures spécialisées.

En 2024...

3 nouveaux
plans de
gestion



16 suivis
participatifs



8 924

données naturalistes
saisies par l'équipe
salariée et
bénévole





Elaborer des plans de gestion

Un plan de gestion est un document stratégique qui définit une vision à long terme et une programmation opérationnelle à court et moyen terme. Il constitue la référence permanente de la gestion et permet d'assurer une cohérence des actions sur le long terme. Un groupe de travail, animé par la Fédération des CEN auquel le CEN Alsace participe, assure l'amélioration continue de la méthodologie d'élaboration et d'évaluation des plans de gestion. Les plans de gestion sont validés par le Conseil d'Administration, après avis du Conseil scientifique.

Actuellement, près de 90 % des espaces naturels gérés par le CEN disposent d'un plan de gestion. Le travail d'élaboration et de renouvellement des plans de gestion est permanent, car un certain nombre sont échus ou arrivent à échéance prochainement. A noter que les principes de gestion préconisés sont toujours valides et appliqués jusqu'à l'actualisation du document.

En 2024, la mission scientifique a travaillé à l'élaboration de **3 plans de gestion**, en lien étroit avec les conservateurs bénévoles, les membres du Conseil scientifique, et les différents partenaires :

- **Rives de la Moder** à Auenheim-Rountzenheim, Fort-Louis, Neuhaeusel et Rœschwoog
- **Gemeindeweide** à Mothorn
- **RNR des marais et landes du Roothmos** à Wittelsheim (commencé en 2023)

Zoom sur ...

Le plan de gestion du Gemeindeweide

Ce petit site de moins d'un hectare est composé d'une mosaïque d'habitats typiquement rhénans, rescapés d'importants comblements réalisés dans le secteur.

Il s'agit d'une infime fraction d'une surface bien plus importante, qui regroupe un aperçu de la biodiversité initialement présente. Ce site peut presque être qualifié de « **musée** » de la **biodiversité rhénane** du fait de cette concentration d'espèces patrimoniales sur moins d'un hectare : *Iris sibirica*, *Lathyrus palustris*, *Carex buxbaumii*... Ainsi, sa sensibilité doit absolument être prise en compte et protégée.

Le Pélobate brun (*Pelobates fuscus*) et plusieurs mollusques patrimoniaux comme *Anisus spirorbis* se reproduisent dans la mare du site et font partie de ses espèces phares, avec l'Iris de Sibérie. Des opérations de réouvertures et de restructuration de haies sont préconisées par le plan de gestion pour permettre la préservation de ces espèces palustres de milieux ouverts.



Vue aérienne du site de Gemeindeweide.
Photo : L. Grandadam - CEN Alsace, 2024.



Le plan de gestion des Rives de la Moder

Ce site regroupe trois parcelles organisées autour de la Moder, l'un des affluents du Rhin, et forme un ensemble de plus de 55 hectares. Il s'agit d'un **écosystème rhénan emblématique et extraordinairement diversifié**, où le rôle de l'eau est primordial.

Il est composé d'une mosaïque de milieux terrestres (prairies inondables, ourlets et friches, mégaphorbiaies et roselières, forêts alluviales) et aquatiques (annexes hydrauliques à différents stades d'évolution : bras morts et bras secondaires, mares, dépressions temporairement inondées...). Autant de niches écologiques pour une faune, une flore et une fonge diversifiées et héritées des milieux rhénans. La Grenouille des champs (*Rana arvalis*) et la Grande Alose (*Alosa alosa*) sont les espèces phares de ces sites. La libre évolution des milieux aquatiques (notamment de la dynamique alluviale de la rivière) et des milieux forestiers est préconisée par ce plan de gestion, ainsi que le rétablissement d'une gestion extensive des milieux ouverts et la création d'un réseau de mares favorables aux amphibiens.



Vue aérienne d'un bras mort, Rives de la Moder.
Photo : L. Grandadam - CEN Alsace, 2024.

Evaluation du plan de gestion de la RNN de la forêt d'Erstein

La mission scientifique a réalisé l'évaluation du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la forêt d'Erstein. En parallèle, un Diagnostic d'Ancre Territorial de la réserve naturelle a été mené par un groupe d'étudiants en Master 1 de sociologie. Cette étude a permis de mieux comprendre les perceptions des acteurs locaux sur la réserve naturelle et sur le gestionnaire (en l'occurrence le CEN Alsace). Les résultats de ces deux études ont été présentés au Comité Consultatif de la réserve naturelle, qui a salué le travail accompli. Ces documents fournissent des recommandations pour le prochain plan de gestion.



Renouvellement des plans de gestion de deux Réserves naturelles nationales

Les plans de gestion des Réserves Naturelles Nationales de l'île de Rhinau et de la forêt d'Erstein sont en cours de renouvellement. Cette activité a été rendue possible grâce au financement du FEDER et de l'AERM pour le recrutement d'une chargée d'études scientifiques, en poste depuis octobre 2024.

◀ Paysage de la forêt d'Erstein
Photo : R.Peter - CEN Alsace, 2003.



Réaliser des suivis écologiques dans les espaces naturels gérés

Suivis du pâturage dans les RNR des Collines de Rouffach et des Hautes-Chaumes du Rothenbach

Le pâturage est utilisé comme outil de gestion courante des milieux ouverts dans les Réserves naturelles régionales (RNR) des Collines de Rouffach et des Hautes Chaumes du Rothenbach. Au vu des spécificités des réserves, le pâturage réalisé est ovin à Rouffach et bovin au Rothenbach.

Afin d'évaluer les effets et les résultats du pâturage un suivi scientifique a été réalisé, sur un échantillonnage de placettes et exclos de pâturage fixes, dont le nombre est dépendant de la pente, de la mosaïque des habitats et du gradient hydrique. 48 placettes et 3 exclos sont suivis au Rothenbach, 18 placettes et 2 exclos au Bollenberg. Ce travail suit trois axes :

- Suivi des pratiques pastorales : dates d'entrée et de sortie du pâturage, chargement, etc.
- Suivi technique : taux d'embroussaillement, de prélèvement herbacé et ligneux, taux de fréquentation.
- Suivi de la flore : comptage des espèces patrimoniales de la flore et suivi des communautés végétales par relevé phytosociologique.

Les résultats du premier cycle (2020-2024) du suivi seront analysés courant 2025.

Zoom sur le suivi du pâturage au See d'Urbès



Vaches au See d'Urbès / relevé floristique.
Photo : E.Weissgerber – CEN Alsace, 2024.

Le See d'Urbès, tourbière lacustre d'origine glaciaire, est composé d'une mosaïque d'habitats remarquables par leur patrimonialité, leur étendue et leur originalité. La pression exercée par la colonisation du Solidage géant impacte fortement l'état de conservation de certains habitats, notamment la mégaphorbiaie. Un pâturage bovin expérimental de lutte contre cette espèce exotique envahissante est en cours.

Afin d'évaluer la réussite de ce pâturage, un suivi scientifique a été mené en 2024 avec l'appui d'un stagiaire. L'objectif était d'évaluer l'évolution de la répartition (zone occupée) et de l'abondance (recouvrement du sol) du Solidage géant et de mesurer l'impact du pâturage bovin sur les communautés végétales et les habitats. Les principaux résultats sont :

- La répartition du Solidage géant est en régression au sein des parcs de pâturage
- Le Solidage géant se cantonne aux secteurs les moins humides
- La densité de l'espèce est très variable mais est majoritairement inférieure à 20%
- *Calamagrostis canescens*, espèce protégée en Alsace, semble stable voire en augmentation au sein du pâturage
- La Reine des prés, *Filipendula ulmaria*, espèce caractéristique des mégaphorbiaies est largement répartie dans la zone de pâturage
- Les communautés floristiques du parc de pâturage n°1 ont évolué d'une mégaphorbiaie pour devenir des prairies à joncs.



Suivi d'espèces patrimoniales dans les Réserves naturelles régionales



- Le suivi de l'Odontites jaune (*Odontites luteus*) dans la **RNR de la colline du Bastberg**, à Bouxwiller, a permis de mettre en évidence une amélioration de l'état de conservation de la population, passant de 500 individus en 2016, à 3126 en 2020 et 5060 en 2024.

Odontites luteus
< Photo : A.Muller – CEN Alsace, 2023.

- Dans la **RNR de la forêt du Hardtwald**, à Heiteren, 15 espèces floristiques patrimoniales ont été suivies en 2024, dont *Adonis vernalis*, *Ophrys insectifera*, *Orchis simia*, *Trifolium striatum*, etc. Parmi ces espèces, deux n'ont pas été retrouvées : *Filago pyramidata* et *Aster amellus*.
- Cependant, **l'état de conservation de toutes les autres espèces recherchées semble en amélioration**. Ainsi, la population de *Prunella laciniata* est passée de 61 pieds fleuris en 2019 à 1488 en 2024 ; celle de *Veronica spicata* est passée de 20 pieds fleuris en 2015, à 210 en 2019 et 4433 en 2024.

19 imagos du Grand Nègre des bois (*Minois dryas*) ont été > dénombrés dans les clairières de la réserve.
Photo : A.Muller – CEN Alsace, 2024.



- Dans la **RNR de l'Im Berg**, à Tagolsheim, un état des lieux de la répartition de *Linum tenuifolium* et de *Thalictrum minus*, tous deux considérés comme quasi-menacés sur la liste rouge d'Alsace, a été réalisé.
- Stachys germanica* avait été noté pour la première fois en 2020 à la suite de travaux de réouverture. La population de l'espèce semble se maintenir bien que son aire de répartition se soit réduite.
- Aster amellus* et *Stenobothrus lineatus*, tous deux considérés comme quasi-menacés sur la liste rouge d'Alsace, présentent des populations stables au sein de la RNR.



Stachys germanica dans la RNR de l'Im Berg
Photo : A.Muller – CEN Alsace, 2024.



- Au sein de la **RNR de l'Eiblen et l'Illfeld** à Réguisheim, la Laîche précoce (*Carex praecox*), considérée comme vulnérable en Alsace, avait été notée en 2001 comme l'une des plus importantes populations alsaciennes. En 2024, le suivi a permis de dénombrer la population en rive droite de l'Ill, qui s'élève à 585 tiges florales.

< *Carex praecox*
Photo : A.Muller – CEN Alsace, 2024.



- Protégée en Alsace et considérée « en danger » sur la liste rouge de la flore vasculaire d'Alsace, *Alchemilla hoppeana* a été observée pour la première fois en 1977 au sein de la **RNR de la forêt des volcans** à Wegscheid.
 - Elle est suivie annuellement pour connaître au mieux l'évolution de la population, qui était menacée par l'abrutissement des chamois. 177 rosettes ont été comptabilisées en 2024.
- < Alchémille de hoppe dans la RNR de la forêt des volcans.
Photo : A.Muller – CEN Alsace, 2024.



En quelques chiffres : les suivis participatifs

Chaque année le CEN Alsace organise des suivis participatifs qui mobilisent des bénévoles naturalistes pour nous aider à améliorer nos connaissances sur des secteurs ciblés. Les prospections ont eu lieu dans les secteurs suivants : bande rhénane, vallée de la Lauter, massif forestier de Haguenau, la Hardt, les collines sous-vosgiennes et le Sundgau.



14 sorties organisées
60 participations bénévoles



42 nouvelles espèces identifiées dans les collines de Sigolsheim



472 nouvelles données dans le secteur du Sundgau



Evaluation de la restauration de pelouses sèches (comptage de la flore patrimoniale) au Bollenberg.

Suivi d'*Ambrosia artemisiifolia*, une espèce exotique envahissante



Un suivi de l'Ambroisie à feuilles d'armoise est réalisé chaque année dans la Réserve naturelle des marais et landes du Rothmoos, à Wittelsheim. Un comptage précis des pieds est réalisé, avec géolocalisation et indication de critères morphologiques (taille, stade, nombre de pieds), puis arrachage de l'espèce. Il nécessite à minima 4 passages espacés de 2 à 3 semaines, répartis entre la fin juin et la fin octobre.

Quatre campagnes ont été réalisées en 2024. Elles ont permis de dénombrer 592 pieds d'Ambroisie à feuilles d'armoise, dont 303 pieds végétatifs, d'une hauteur moyenne de près de 20 cm.

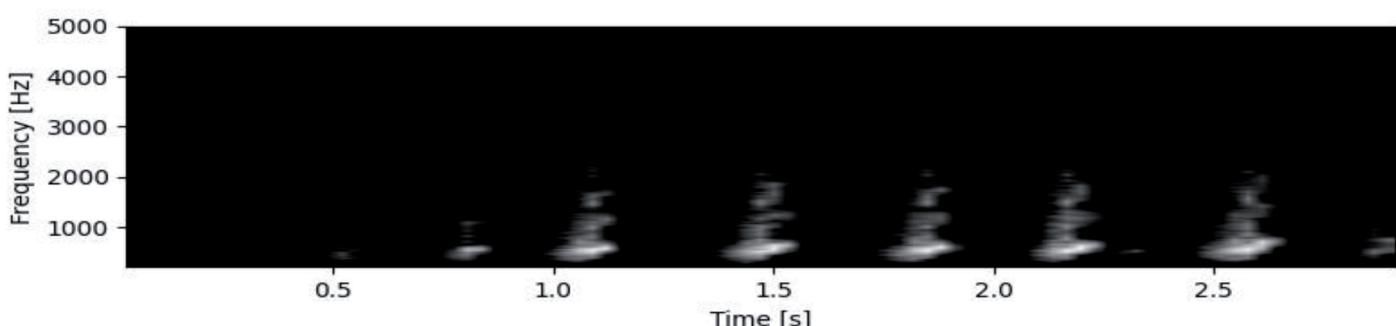
Photo : A.Muller – CEN Alsace, 2024.

- < 1. Bénévoles lors d'une prospection à Sigolsheim. A.Muller - CEN Alsace, 2024
2. Misumena vatia. A.Muller - CEN Alsace, 2024.
3. Tritons alpestres (*Ichthyosaura alpestris*) dans le Sundgau. D.Nussbaumer, 2024.
4. M.Moock - CEN Alsace, 2024



Suivi dans les Réserves naturelles nationales

- Parmi les espèces patrimoniales de la **RNN de la forêt d'Offendorf**, la **grenouille des champs** (*Rana arvalis*) constitue une espèce particulièrement fragile. L'espèce, considérée en danger critique d'extinction dans le Grand Est, a plusieurs fois été détectée dans la RNN de la forêt d'Offendorf les dernières années, notamment via l'utilisation d'ADN environnementale.
- En 2024, une **étude bioacoustique** a permis d'améliorer encore les connaissances. Pour ce faire, des enregistreurs audios ont été installés sur le bras restauré et sur la mare Nord de la prairie du Tiefmaettel. De février à mai, des bandes sonores ont été automatiquement enregistrées à pas de temps régulier. Un bureau d'étude spécialisé a ensuite analysé les sonogrammes à l'aide d'une technique innovante : l'entraînement d'une intelligence artificielle. En effet, à partir de vocalisations connues et confirmées de *Rana arvalis* issues de populations non alsaciennes, des motifs typiques des chants de l'espèce ont été reconstitués. Une intelligence artificielle a ensuite appris à reconnaître les chants propres à la grenouille des champs. Par l'analyse des enregistrements récoltés à Offendorf, l'outil a permis de reconnaître 5 vocalisations de l'espèce entre le 3 et le 14 mars. **La grenouille des champs est donc toujours présente sur la RNN**, mais les effectifs sont certainement très fragiles.



Sonogramme illustrant la détection des vocalisations, 2024.



Suite à la restauration de la prairie des Missemermatten dans la **RNN de la forêt d'Erstein** en 2019, un **suivi des espèces floristiques** a été prévu dans le Plan de gestion. 5 ans après les opérations de fauche, travail du sol et ensemencement, un relevé des espèces a été fait sur 11 placettes. 6 espèces patrimoniales ont été observées, dont 2 caractéristiques des prairies de fauche : *Ophioglossum vulgatum* et *Campanula patula*.

L'analyse des observations a permis de montrer une baisse de la teneur trophique du sol, principal objectif de la restauration de 2019. La fauche différenciée de la prairie est donc un succès et doit être maintenue à l'avenir.

- Géranium des près (*Geranium pratense*)
- Photo : R.Peter, CEN Alsace - 2024.



• Dans la **RNN de l'Île de Rhinau**, une **étude du fonctionnement hydromorphologique** du Schaftheu a été réalisée.

• En raison de nombreux travaux de rectification du Rhin au XIXème et XXème siècle, les annexes hydrauliques se sont globalement atterries. Grâce au programme LIFE Rhin Vivant, le Schaftheu, principal cours d'eau drainant de la de l'Île de Rhinau, a été mieux connecté au Vieux-Rhin notamment grâce à la création d'une seconde prise d'eau. Environ 20 ans après ces travaux, l'hypothèse est que la dynamique hydraulique et sédimentaire du Schaftheu s'est améliorée. C'est sur cette base que l'étude a été menée.

• De nombreux relevés de terrain ont été effectués : identification des bancs de graviers et des faciès lotiques, mesure de la granulométrie des radiers et mesure de l'épaisseur de sédiments fins sur le fond du lit. Les résultats montrent une forte activité morphogène sur les 500 premiers mètres en amont du Schaftheu, avec l'engrassement régulier des bancs de graviers accompagné d'une diversification des faciès d'écoulement. Malheureusement, l'augmentation des débits d'entrée n'a pas profité aux tronçons plus en aval : l'épaisseur de sédiments fins mesurée à l'aval direct de l'Île aux peupliers s'élève à 63 cm, et on trouve plus de 200 cm de vase dans l'Altwasser.



Amont du cours d'eau du Schaftheu. Photo : CEN Alsace - 2024

En 2024 a eu lieu le 3ème et dernier inventaire des coléoptères saproxyliques dans la **RNN de la forêt d'Erstein et la RNN de l'Île de Rhinau**. Les résultats indiquent une richesse spécifique notable pour les deux réserves, notamment pour la forêt d'Erstein avec **206 espèces saproxyliques** (171 à Rhinau). Quatre espèces récoltées dans les pièges à Erstein ont le score de patrimonialité le plus fort : *Anthaxia podolica*, *Dermestoides sanguinicollis*, *Gnathoncus nidorum* et *Hylis procerulus*, les deux derniers ayant aussi été retrouvés à Rhinau.

Par ailleurs, la présence d'espèces de niveaux de trophie variés (pionnières non exigeantes, exigeantes liées au gros bois et très exigeantes liées aux micro-habitats déjà dégradés) montre un équilibre fonctionnel de la communauté de coléoptères.

Enfin, **le grand Capricorne du chêne (*Cerambyx cerdo*)**, espèce protégée à l'échelle française et européenne, a été observé sur la **RNN de la forêt d'Erstein**.



Les coléoptères saproxyliques dépendent du bois mort et jouent un rôle important dans le processus de sa dégradation. Les espèces saproxyliques sont considérés comme des indicateurs de la valeur biologique des forêts. Ici, un Capricorne du chêne.



Comprendre l'ancrage et les usages des sites naturels gérés : études socio-écologiques

Diagnostic d'Ancre Territorial dans la Réserve naturelle nationale de la forêt d'Erstein

Un groupe de 6 étudiantes de master en sociologie a réalisé un Diagnostic d'Ancre Territorial de la RNN de la forêt d'Erstein. Cette étude s'inscrit dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de la réserve naturelle. L'objectif est de mesurer le niveau d'appropriation locale de la réserve naturelle par les acteurs locaux à partir de leurs perceptions et représentations de cet espace et les enjeux pour le prochain plan de gestion. Au total, 21 entretiens ont été réalisés, représentant 19 structures dont 12 membres du Comité Consultatif. Il ressort de ce diagnostic un niveau d'adhésion relativement bon à la réserve naturelle. Il est attendu du gestionnaire de veiller particulièrement à la bonne mise en oeuvre du Polder et à davantage prendre en compte les changements climatiques pour retrouver une fonctionnalité alluviale, enjeu principal de la réserve naturelle.

Concertation publique relative à l'accueil du public dans la Réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer

Une concertation publique volontaire a été menée en RNN du Delta de la Sauer. Son objectif : revoir le plan de circulation et améliorer la stratégie d'accueil du public de la réserve. Pour ce faire, 6 réunions publiques et une visite de terrain ont été organisées entre novembre et mars 2024 à Munchhausen. Elles ont mobilisé une trentaine de participants en moyenne. A l'issue de la concertation, un cahier d'idées et de propositions a été élaboré et présenté au Comité Consultatif, qui a validé l'interdiction de la circulation des véhicules motorisés en réserve naturelle (sauf ayant droits). Un bel exemple de démocratie participative en faveur de la réserve naturelle ! Les conclusions de la concertation sont disponibles sur le site dédié : <https://rnn-deltasauer.pragma-scf.com/>

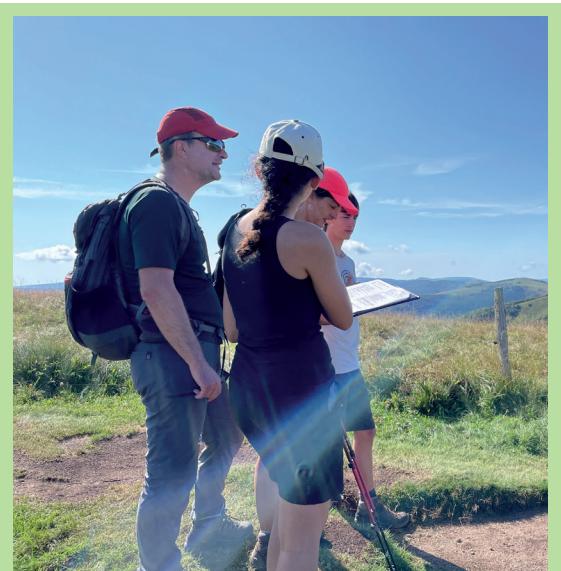
Zoom sur l'étude de fréquentation dans la RNR des Hautes-Chaumes du Rothenbach

Depuis 2022, la RNR des Hautes-Chaumes du Rothenbach bénéficie d'un financement Plan Avenir Montagne. Dans ce cadre, une étude de fréquentation a débuté au printemps 2024, via l'analyse des données d'éco-compteurs et la réalisation d'enquêtes auprès des utilisateurs du site. Les objectifs sont les suivants :

- évaluer si les visiteurs sont conscients d'être dans un milieu protégé présentant une réglementation.
- évaluer l'acceptabilité et la pertinence des aménagements
- dresser le profil des visiteurs

Les résultats permettront d'orienter les futures mesures de gestion pour limiter les impacts de la fréquentation. Une première partie des résultats a été traitée dans le cadre d'un stage de Master 2 et a mis en évidence une période de haute fréquentation en été. Les visiteurs sur le site sont majoritairement des randonneurs empruntant les sentiers de grandes randonnées (GR 5 et 531). Leur origine est très variable (pays étrangers, départements alentours ou non).

Les résultats finaux seront présentés dans le rapport d'activités 2025.



Enquête auprès de randonneurs.
Photo : N. Girot – CEN Alsace, 2024.



Le programme transfrontalier Biodiv'Pâture : collaborer pour mieux suivre et développer le pâturage écologique



Eco-pâturage sur l'Île du Rhin à Fessenheim
Photo : L.Dietrich – CEN Alsace, 2005.

Depuis le 1er juin 2023, le CEN Alsace est engagé dans le projet «Biodiv'Pâture», soutenu à 60% par l'Union européenne dans le cadre du **programme transfrontalier Interreg Rhin Supérieur - Oberrhein**. Ce programme transfrontalier, piloté par la LPO Alsace, implique 15 partenaires différents, français et allemands. L'objectif de ce projet est de préserver, le long du Rhin, les milieux ouverts riches en biodiversité grâce à un pâturage écologique.

Le CEN Alsace intervient en appui à la LPO Alsace et coordonne notamment une action qui vise à développer des méthodes standardisées pour suivre le pâturage en s'appuyant sur des indicateurs et des méthodes de suivi. L'idée est de constituer une boîte à outils de suivis protocolés qui pourra être utilisée selon les spécificités de chaque site de pâturage et les besoins des gestionnaires.

Zoom : le drone, un nouvel outil pour la connaissance



Modélisation 3D du See d'Urbès à la suite d'une campagne drone, 2024.

Le drone est un outil nouvellement arrivé au sein du Conservatoire. Outre la possibilité de réaliser des prises de vue globales et esthétiques, **cet appareil permet de réaliser des séries de photographies aériennes dont la localisation est particulièrement précise** (au centimètre près, soit plus de 100 x plus précis que les GPS habituels). Les traitements pouvant être réalisés sur ces images sont particulièrement riches en informations. L'un des usages les plus courants est la constitution d'orthomosaïques, c'est-à-dire d'une photographie aérienne globale du site, comme les photographies satellites, mais avec une résolution inégalable. Des traitements automatique d'images peuvent alors être réalisés.

Un exemple concret d'utilisation ? La détection automatique de pixels d'une certaine couleur afin de repérer et de cartographier automatiquement une espèce exotique envahissante dont la floraison est distinguable (Solidage géant). Nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements de l'utilisation de cet outil qui nous réserve encore de multiples usages (exploitation de modélisation 3D, modélisations et simulations hydrologiques...).

Gérer

Les espaces naturels protégés par le CEN Alsace nécessitent une gestion adaptée aux enjeux écologiques qui s'y trouvent. La gestion est définie par des documents appelés « plan de gestion », réalisés sur des bases scientifiques grâce à la connaissance des espèces et du fonctionnement des milieux naturels. La gestion prend également en compte d'autres enjeux liés par exemple aux activités humaines sur le site ou aux limites d'ordre économique. La mise en œuvre de la gestion est réalisée grâce aux techniciens « Protection Gestion Espace Naturel » de la mission technique, aux conservateurs bénévoles et aux participants des chantiers nature.

En 2024...

75
chantiers
nature
bénévoles



8 vaches
7 chèvres



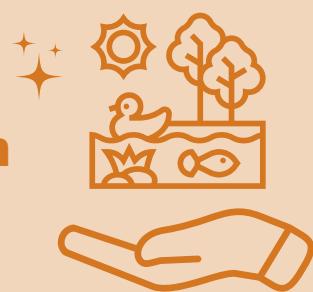
pour réaliser du
pâturage
écologique

près de
170
agriculteurs
prestataires



2 lycées agricoles
partenaires

6 projets
de renaturation





Les différents leviers pour prendre soin des sites gérés

Nous mettons en œuvre les travaux d'entretien des sites en mobilisant divers moyens d'interventions :

- Gestion en régie interne par les Techniciens Protection Gestion d'Espaces Naturels (PGEN) et les Conservateurs bénévoles
- Convention de gestion avec d'autres acteurs du territoire (agriculteurs)
- Contrats de prestation avec des structures d'insertion et des entreprises
- Organisation de chantiers nature avec des bénévoles.

Pour la gestion courante des sites hors Réserves Naturelles, le CEN Alsace bénéficie de subventions de la part de ses partenaires : **l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est**. Un programme annuel de gestion est établi pour chaque secteur conventionné. Les opérations dans les Réserves Naturelles Régionales sont financées par la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin Meuse, et dans certains cas grâce à des contrats **Natura 2000**. Dans les RNN, les dotations de la **DREAL** et de l'Agence de l'eau Rhin Meuse financent ces opérations.

La gestion des espaces naturels de notre réseau se distingue en deux volets : la **gestion courante**, qui concerne les opérations régulières d'entretien du site, renouvelées chaque année ; la **gestion particulière**, qui concerne des actions ponctuelles ou exceptionnelles.

Les actions de gestion courante

Différents types d'actions sont menées régulièrement pour préserver les milieux naturels dans nos espaces gérés : entretien des milieux ouverts par le débroussaillage et la coupe de rejets ligneux, entretien des mares, des haies, et des pierriers, entretien des pelouses sèches par pâturage écologique, maintien des spécificités des milieux par fauche exportatrice, lutte contre les espèces exotiques envahissantes...

Conventions et prestations en 2024

Pour associer directement les acteurs locaux à ces opérations, le CEN Alsace met en place des conventions et des prestations avec des intervenants extérieurs (agriculteurs partenaires, associations, structures d'insertions, entreprises spécialisées...). Le CEN Alsace fait particulièrement appel aux structures de l'économie sociale et solidaire pour réaliser des travaux de gestion particuliers (reméandrage de cours d'eau, réouverture de milieux...).

En 2024, **168 agriculteurs prestataires** agissent à nos côtés pour la préservation du patrimoine naturel alsacien. Ce sont ainsi **215 conventions** qui ont été passées avec ces acteurs locaux pour des travaux d'entretien divers (principalement fauche des prairies et entretien des lisières).

Les chantiers nature

L'action des bénévoles sur les chantiers nature participatifs est complémentaire aux travaux réalisés en régie interne ou par les agriculteurs prestataires. Grâce à eux, nous pouvons réaliser certains travaux qui ne peuvent pas être effectués par des engins mécaniques, pour des raisons de fragilité des milieux naturels et de précision dans l'intervention. Les chantiers nature sont également un élément important de notre vie associative (voir la rubrique "[Vie de l'association](#)").



En images : retour sur des chantiers nature

Chantier nature sur les monts de Sigolsheim



Ce chantier, qui s'est tenu le 27 janvier 2024 sur le site du Laengert (communes de Kaysersberg Vignobles-Sigolsheim), a réuni plus de 35 bénévoles. Une belle réussite dûe notamment au partenariat avec l'association locale Porte du Ried Nature, dont plusieurs membres se sont mobilisés. Les participants ont ratisé des produits de coupes pour l'entretien écologique de différentes pelouses sèches.

Photo G. Grunenwald – CEN Alsace, 2024

Entretien de mare à Dachstein



Le 8 octobre 2024, une dizaine de bénévoles a participé au chantier nature sur le site de Geist, dans la commune de Dachstein. L'action consistait à ratisser les produits de fauche préalablement coupés par le technicien. Cette action d'entretien de la mare et ses abords permettra notamment aux amphibiens qui y vivent de s'y reproduire le printemps suivant !

Photos L. Lemaire – CEN Alsace, 2024

Chantier nature dans le Sundgau



Les chantiers nature, c'est aussi la convivialité ! Après avoir entretenu les pelouses à gentianes sur le site de Muehlgrund, à Sondersdorf, les bénévoles ont échangé autour d'un «goûter», avec bien sûr du jus de pommes issues de nos vergers.

Photos V.Wolf – CEN Alsace, 2024



Zoom : des partenariats pour les chantiers nature dans les Réserves naturelles nationales rhénanes

Des chantiers nature ont été organisés dans trois des Réserves naturelles nationales rhénanes dont le CEN Alsace a la gestion, grâce à divers partenariats

- Dans la **RNN du Delta de la Sauer**, le 13 décembre 2024 les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Munchhausen sont venues aider le CEN Alsace à couper des rejets de saules et de peupliers, afin de limiter l'expansion de ces essences sur la prairie du Groesswoerth. Cette jeune équipe a travaillé toute une après-midi sur un bosquet proche de l'ancienne gravière du Groeswoerth. C'était également l'occasion d'apprendre à manier des outils tels que les coupes branches ou des scies à élaguer. La classe a pu, avec une très grande motivation, couper une grande partie des rejets présents, stockés entre les arbres.



- En décembre 2024, l'entreprise SIDEL a choisi le CEN Alsace pour proposer à ses salariés une journée de solidarité. 8 personnes se sont ainsi investis dans la **RNN de la forêt d'Offendorf**, lors d'un chantier nature qui a permis l'évacuation de l'herbe fauchée.

Photo M.Diss-Schott – CEN Alsace, 2024



- A l'automne, une classe de seconde du Lycée d'Obernai est venue visiter la **RNN de la forêt d'Erstein**, accompagnée par le garde-animateur. Lors de cette journée de découverte, un chantier a permis aux élèves de participer concrètement à la gestion de milieux naturels. Une dépression humide, accueillant une importante station d'Epipactis des marais, avait été fauchée en amont, avec l'aide d'un collaborateur de l'ESAT (établissement et service d'accompagnement par le travail) de Schiltigheim. La trentaine d'élèves a ainsi ratissé et évacué l'ensemble des produits de fauche.

Photo R.Peter – CEN Alsace, 2024

Exemple de gestion courante : la fauche dans la Réserve naturelle régionale de la forêt du Hardtwald

La fauche annuelle des clairières steppiques, avec exportation du produit de fauche, est l'une des actions prévues au plan de gestion de cette réserve située à Heiteren. En 2024, comme depuis plusieurs années, l'exportation de la matière végétale a été évacuée grâce à la traction animale. Ces produits de fauche sont ensuite valorisés en plateforme de compostage.

Photo : L.Thibéaut - CEN Alsace, 2024.





Les actions de gestion particulière

Création d'un corridor écologique dans la Réserve naturelle régionale de Tagolsheim



Fermeture du milieu, avant les travaux.



Pendant les travaux : coupe d'arbres pour créer le corridor



Ouverture du milieu après les travaux.
Photos : L.Thiébaut - CEN Alsace, 2024.

Un corridor écologique de 20 mètres de large a été créé entre la pelouse sèche de la réserve naturelle régionale de l'Im Berg à Tagolsheim et les prairies sèches situées au Nord. Cet aménagement permet la circulation des différentes espèces entre ces deux milieux ouverts. **L'ouverture de ce corridor contribue à renforcer les populations d'espèces en favorisant le mélange des groupes d'individus issus de différents secteurs.** Les insectes bénéficient particulièrement de ce décloisonnement.



Suppression d'anciens dépôts de verre dans les haies de la Réserve naturelle régionale des Collines de Rouffach

Près de 10 tonnes d'anciens dépôts (débris de verre) présents dans les haies et les bosquets de la réserve naturelle régionale de des collines de Rouffach ont été évacuées en décharge. L'objectif étant d'évacuer le maximum de matériaux exogènes pour restaurer les zones impactées.

Photo : L.Thiébaut - CEN Alsace, 2024.

Optimisation des circulations sur la RNR des Collines de Rouffach

Après plusieurs réunions de concertation avec la Ville de Rouffach, le syndicat viticole et les viticulteurs voisins de la réserve, plusieurs pistes qui traversaient les landes ont pu être supprimées. Pour matérialiser ces fermetures sur le site, des roches issues du Bollenberg ont été mis à disposition du CEN Alsace par les viticulteurs. Ces alignements de pierres en bordure des pistes fermées vont permettre l'effacement des anciens tracés et ont également la fonction de pierriers en tant qu'habitat d'espèces.

Photo : L.Thiébaut - CEN Alsace, 2024.





Lutte contre le Robinier faux-acacia dans la Réserve naturelle régionale des Collines de Rouffach



Après plusieurs années de coupe successives, les rejets de Robinier faux-acacia (plante exotique envahissante) dans la Réserve naturelle régionale des collines de Rouffach ont été traités par dessouchage en 2024.

Cette méthode d'arrachage est plus efficace et pérenne dans le temps.

Photo : L.Thibéaut - CEN Alsace, 2024.

Mise en place d'un pâturage écologique sur le Grasberg



Photo : CEN Alsace, 2024.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, un pâturage ovin et caprin a été (re)mis en place sur ce site situé à Bergheim, 63 ans après l'arrêt du pâturage historique pour la viticulture.

Restauration de la continuité écologique du Horgiessen



Photos avant, pendant et après le chantier de désencombrement du cours d'eau. G.Grunenwald, CEN Alsace - 2024.

Le Horgiessen est un cours d'eau situé parcourant un site CEN Alsace éponyme, sur la commune de Bergheim. A la suite de la chute d'un peuplier hybride, un important embâcle s'est formé, ne permettant plus la circulation normale du cours d'eau. La situation a été rétablie grâce à l'enlèvement de l'embâcle lors d'un chantier avec un prestataire.



Etâge de saules à Rhinau

Dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Île de Rhinau, une centaine de saules têtards, situés sur une parcelle appartenant à la Ville de Rhinau, ont été étêtés. Enfin remis en lumière, ils pourront à nouveau se développer.

► Vieux saule têtard dans la RNN de l'Île de Rhinau
(photo d'illustration)
R.Peter, CEN Alsace - 2022.



Rajeunissement des mares sur le site du Heyssel



Sur le site du Heyssel, des travaux de restauration et rajeunissement de 4 mares ont été réalisés. Le Heyssel est géré par le CEN Alsace, et se trouve à l'intérieur du périmètre de la Réserve naturelle nationale d'Illkirch – Neuhof, dont la ville de Strasbourg est gestionnaire. Ces travaux ont ainsi été menés en partenariat avec la ville de Strasbourg. Cette action permettra aux amphibiens, tels que la Grenouille des champs et le Triton crêté, de trouver en ces lieux un endroit paisible propice à leur développement.

La terre évacuée pour rajeunir les mares a été laissée sur leur bord plusieurs jours, pour permettre aux espèces dérangées par les travaux de pouvoir rejoindre leur biotope. Ici, un Triton crêté.

Photos L.Lemaire - CEN Alsace, 2024.

Sécurisation d'un sentier de la Réserve naturelle régionale de la Forêt des volcans

Dans la Réserve naturelle régionale de la Forêt des volcans de Wegscheid, la forêt se développe en totale libre évolution. L'objectif est d'augmenter la naturalité du site. Les interventions humaines sont rares et se limitent à des coupes de sécurité, en bordure des sentiers.

En 2024, des travaux de sécurisation ont été effectués sur une portion de sentier bordée par d'anciennes plantations d'épicéas dépréssants. Tout le bois coupé est laissé sur place pour que la recolonisation forestière se fasse naturellement. Pour compléter ces travaux de sécurisation ponctuels, des panneaux d'information ont été mis en place sur la réserve.



Panneau de sensibilisation le long d'un sentier.►
Photo L.Thiebaut – CEN Alsace, 2023

Vers une plus grande accessibilité de la forêt d'Erstein

L'accès à la Réserve naturelle nationale de la forêt d'Erstein pour les personnes en situation de handicap moteur pourrait être facilité, une route gougronnée menant déjà à l'entrée de la réserve. En 2024, notre association a réalisé une étude financée par l'Etat dans le cadre de l'opération « Sentiers de nature », pour identifier les contraintes techniques et réglementaires d'un tel projet, et envisager des solutions adaptées. Il s'agirait concrètement d'adapter le sentier qui mène à la passerelle Fuchs, et d'aménager cette passerelle de manière à permettre la circulation de personnes en fauteuil roulant. Le projet est pensé pour avoir un minimum d'impact sur la nature, avec des aménagements resteints, respectueux du site, et l'utilisation de matériaux naturels et locaux dans la mesure du possible. Ce beau projet bénéficie de soutiens importants dont la Mairie d'Erstein et le Comité Consultatif de la Réserve naturelle, mais il nécessite des moyens conséquents. Dans un avenir proche, notre équipe consacrera du temps à la collecte de fonds.



Travaux de renaturation

Réouverture de milieux palustres au See d'Urbès

La dernière tranche du programme de restauration de la tourbière du See d'Urbès, ancien lac glaciaire, a été finalisée en 2024 en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. L'arrachage de ligneux permet de préserver la diversité et la fonctionnalité écologique des habitats, qui abritent un cortège d'espèces d'amphibiens, de libellules et de plantes typiques des milieux palustres, tels que l'Utriculaire citrine ou la Linaigrette à feuilles larges.

Les travaux de restauration ont été réalisés à l'aide d'un prestataire doté d'une pelle araignée évoluant sur des caillebotis en bois, assurant un travail avec très peu d'impact au sol.



Pelle araignée
Photo : L.Thiébaut - CEN Alsace, 2024.



Vue aérienne du See d'Urbès.
Photo : L.Grandadam - CEN Alsace, 2024.

Restauration de la station d'*Ononis natrix* sur l'ancien terrain militaire de Volgelsheim

Le site de Volgelsheim accueillait la seule station de Bugrane jaune (*Ononis natrix*) d'Alsace, disparue en raison d'un remblaiement. Des travaux pour recréer un environnement favorable à son éclosion ont été menés, par suppression de certains merlons en remblais, et création de pentes douces orientées sud en effectuant un étrépage du sol pour atteindre les graines probablement toujours dans le sol.



Photo : CEN Alsace, 2024.

Restauration de la fonctionnalité de la zone humide de Kunheim



Un étrépage a été réalisé sur le site du Burgerkopf, dans l'objectif de remettre en eau un ancien bras du Giessen. L'assèchement de la zone avait été provoqué par l'isolement de l'ancien tracé par un merlon, dû à un ancien curage.

La restauration de cette zone humide sera favorable aux odonates et amphibiens, notamment au Sonneur à ventre jaune, déjà présent sur le site, et l'Agrion de mercure. Le lieu sera également favorable au Castor, qui a fait son retour dans le secteur depuis novembre 2024.

Réunion sur le terrain avant travaux. Photo: L.Thiébaut - CEN Alsace, 2024.



Réouverture de milieu à l'ancienne glaïsière de Guewenheim

Sur le site du Mittlere Grüth, des travaux de réouverture ont visé l'arrachage des Robiniers faux-acacias, ainsi que les Aulnes et autres ligneux de manière sélective pour réouvrir les mares. Une pelle araignée a été utilisée pour ces travaux, permettant l'accès à des zones difficiles. Ce site naturel abrite un cortège d'amphibiens, dont le Sonneur à ventre jaune, et de flore patrimoniale, dont l'Epipactis des marais.

Bombina variegata fait partie des espèces à qui ▶ bénéficièrent ces travaux.
Photo M.Rauch, 2015.



Travaux de renaturation dans la carrière de Lauw

Des travaux de renaturation ont été menés dans le fond de l'ancienne carrière de roches volcaniques du Buchberg, située à Lauw. Des espèces exotiques envahissantes, principalement le Robinier faux acacias, ont été abattues. Puis un tas de terre exogène au site a été remodelé, avec enfouissement de la Renouée et des racines de Robiniers.

A ces travaux ce sont ajoutées des opérations de sécurisation du site : diagnostic de l'état de conservation du mur de soutènement de la carrière adjacent de la route départementale réalisé par deux bureaux d'études différents, réfection de la clôture anti-franchissement, sécurisation des arbres dépréssants par une entreprise prestataire.

Photo V. Wolf - CEN Alsace, 2024.

Réouverture de la prairie alluviale de la Thur, à Cernay

Sur le site de Herzigrain, compris dans le périmètre de l'arrêté de protection de biotope du champ d'inondation de la Thur, à Cernay, le Robinier faux-acacia est particulièrement présent. D'importants travaux de lutte contre cette espèce exotique envahissante ont été réalisés pour restaurer la prairie alluviale. Sur une surface de 3 hectares, une coupe a été effectuée, puis les souches arrachées et la matière exportée.

Photo CEN Alsace, 2024.





Valoriser

La valorisation des actions du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace passe par la sensibilisation des publics. La sensibilisation du grand public à la nature et à l'environnement, la mise en avant des actions du CEN Alsace auprès des autres associations, le partage des données et études scientifiques réalisées par le CEN Alsace au monde scientifique... toutes ces actions sont indispensables à la pérennisation de la protection de la nature dans sa globalité.

En 2024...

+ 37 %
de couverture
médiatique



3
articles
dans des
revues
scientifiques

380
abonnés
supplémentaires
sur les réseaux sociaux



+ de 10
stands
à la rencontre
du grand
public

38
visites guidées



20
classes
sensibilisées...



... et des projets
pédagogiques au
long cours



Informer sur notre action

Le CEN Alsace dans les médias :

- **117** mentions dans des médias locaux, régionaux ou nationaux (articles, reportages, annonces dans la presse écrite et audiovisuelle)
- **15** articles concernant les Réserves naturelles, dans les bulletins communaux de 10 communes.



Planète Locale du mercredi 23 octobre - Urbès, trois ans de travaux pour la nature

Zoom sur les travaux de gestion au See d'Urbès, avec une interview de Louis Thiebaut, Technicien protection et gestion d'espaces naturels, sur BFM Alsace.



La démarche des chantiers nature a été présentée dans l'émissions «Carnets de Campagne» sur France inter, 1ère radio de France, le 1er mai 2024.

► Environnement

Une souscription pour sauver les vieilles forêts

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace lance un appel à souscription afin d'acquérir des parcelles de vieilles forêts. Une maîtrise foncière que l'association juge indispensable pour assurer la préservation de ces réservoirs de biodiversité.

Une équipe du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Alsace s'est rendue le 19 novembre à Wegscheid, dans la vallée de la Doller, afin d'officialiser un appel à dons. Dans le cadre de sa stratégie de protection des vieilles forêts, le CEN mène en effet de nouveaux projets d'acquisition de parcelles forestières, une maîtrise foncière indispensable aux yeux de l'association pour assurer la protection de ces espaces remarquables. « Les vieilles forêts se distinguent par le fait qu'elles peuvent accomplir



Le CEN Alsace lance une souscription afin d'acquérir des parcelles de vieilles forêts, dans le but de les protéger. Photo Patrick Foltzer

sur pied », précise Jean-Marie Lettermann, trésorier adjoint du CEN. « Ces espaces, de plus en plus rares, constituent de formidables réservoirs de biodiversité. Ils jouent également un rôle crucial par leur capacité à stocker le carbone, dans le cycle de l'eau et le maintien des sols. Ce sont aussi des lieux de ressourcement. »

3700 hectares de milieux naturels

Depuis le lancement de la souscription forêt en 2022, le CEN Alsace a ainsi acquis plus de 30 hectares, « l'objectif étant d'acquérir 100 hectares d'ici cinq ans », souligne Jean-Marie Lettermann. « En France, les vieilles forêts constituent seulement 1 % de la surface forestière, mais il existe encore, dans les forêts privées, des parcelles qui ne bénéficient d'aucune protection et dont l'avenir est incertain. Leur acquisition par le CEN garantit leur conservation. » Le CEN Alsace gère aujourd'hui près de 3 700 hectares de milieux naturels, répartis sur 375 sites. « En moyenne, cela représente évidemment de petites surfaces, qui sont le reflet de la spécificité alsacienne avec ses espaces naturels très morcelés », explique Jean-Marie Lettermann.

Le public peut soutenir le CEN Alsace en faisant un don (ouvrant droit à une réduction d'impôt), mais aussi en faisant un don ou un legs de parcelles forestières à l'association. Il est aussi possible de transmettre des renseignements fonciers sur des opportunités d'acquisition de vieilles forêts. **• Stéphane Cardia**
Les dons peuvent se faire sur le site helloasso, page Conservatoire des sites alsaciens, souscriptions forêts.

Une conférence de presse a été donnée en novembre pour relancer la souscription forêt. Ici, article dans le journal l'Alsace.



Nos outils de communication

- **1 site internet**, vitrine de notre association où sont publiées différentes informations et actualités
> www.conservatoire-sites-alsaciens.eu.
- **4 réseaux sociaux** pour communiquer régulièrement sur notre action auprès du grand public

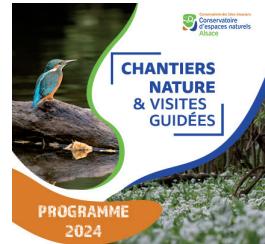


@Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace



@CEN Alsace

- **5 100 tirages** du Programme des Chantiers nature et Visites guidées, pour envoi à nos membres et distribution dans différents lieux répartis en Alsace



Valoriser nos savoirs auprès d'autres acteurs

Retour d'expérience en vidéo : utilisation de matériel pour la restauration de milieux



Capture d'écran de la vidéo. Celle-ci peut être visionnée sur la page YouTube du Pôle Gestion des milieux naturels Grand Est. Crédit vidéo : R. Gries - CEN Lorraine.

Le CEN Alsace a pu faire bénéficier d'autres gestionnaires d'espaces naturels de son expérience en restauration de tourbière lacustre. Dans une vidéo de démonstration de matériel, Louis Thiebaut, technicien référent des travaux menés au See d'Urbès, a notamment expliqué comment l'utilisation d'une pelle araignée permettait de lutter contre la fermeture de la tourbière, sans endommager ce milieu fragile.

La vidéo a été réalisée dans le cadre du Pôle gestion des milieux naturels Grand Est, fédère les gestionnaires d'espaces naturels du Grand Est, pour favoriser la mutualisation de leur connaissances et savoir-faire. La création et l'animation de ce pôle est l'une des actions du programme Life Biodiv'Est (voir la rubrique «**Accompagner**»).

Pour voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=QmyGOJTzjdE>



Partage de notre expertise sur la gestion et la restauration de zones humides



Le vendredi 11 octobre 2024, 82 gestionnaires de tout le Grand Est se sont retrouvés à Baerenthal dans les Vosges du Nord pour échanger autour de la thématique « cours d'eau et zones humides de tête de bassin versant ». La journée a été riche en échanges sur la gestion et la restauration de ces milieux, avec une matinée de présentations de retours d'expériences et d'études scientifiques, suivie par une après-midi de visites de terrain animées par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Le chef de projets ingénierie zones humides et biodiversité du CEN Alsace a pu présenter les opérations de restauration réalisées sur le site de Breitmatt, à Wingen-sur-Moder.

Photo : L.Dietrich - CEN Alsace, 2024.

Visite apprenante des Réserves naturelles rhénanes à destination d'étudiants en écologie

Chaque année, depuis plus de 10 ans, des étudiants viennent visiter les RNN dans le cadre de leur Master d'Ecophysiologie, Ecologie et Ethologie. Ils abordent le plan de gestion, de manière à mieux comprendre la gestion des réserves naturelles et les problématiques que peut rencontrer un gestionnaire. Ce regard depuis le côté du gestionnaire leur permet notamment de saisir l'aspect multidimensionnel de la protection de la nature.

Visite guidée du site de l'Ile du Rhin à Fessenheim, dans le cadre du programme Biodiv'pâture

Le CEN Alsace a organisé une visite guidée du site de l'Ile du Rhin à Fessenheim dans le cadre du projet Biodiv'pâture, soutenu par l'Union européenne dans le cadre du programme transfrontalier Rhin Supérieur - Oberrhein (voir la rubrique **Accompagner**). Le site de l'Ile du Rhin à Fessenheim, propriété d'EDF, dont le CEN Alsace est gestionnaire, est constitué d'une pelouse sèche calcicole entretenue par un pâturage ovin avec l'éleveur local « Les Brebis de Kikou ».

La visite de ce site a été réalisée avec les partenaires français et allemands qui travaillent de concert sur ce projet. Durant cette visite, le CEN Alsace et l'éleveur ont présenté le pâturage qui a été mis en place, ses avantages et contraintes, et ses effets sur la biodiversité.

Photo E.Brunissen - LPO Alsace, 2024.



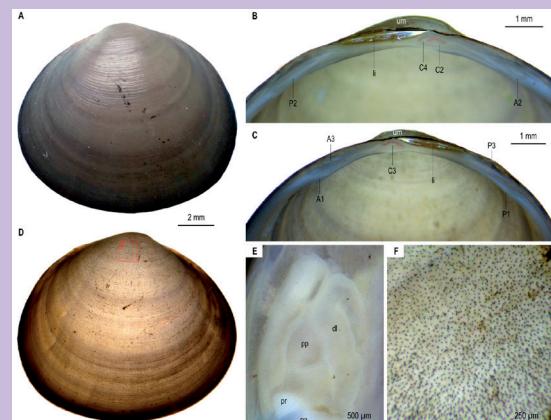


Zoom sur les publications scientifiques

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar

La Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar a publié dans son bulletin un article scientifique portant sur la découverte de *Sphaerium ovale*, un bivalve très peu connu dans le Grand Est, sur un site du CEN Alsace. En effet, lors de la réalisation du plan de gestion des Rives de la Moder, un échantillonnage de mollusques aquatiques a été réalisé dans l'un des bras morts de la Moder. A la suite d'une dissection détaillée réalisée par Jean-Michel Bichain, malacologue et président de la SHNEC, l'espèce a pu être formellement identifiée. Il s'agit de la première observation directe d'un individu de cette espèce pour le Grand Est ! Auparavant, l'espèce avait seulement été détectée grâce à l'ADN environnemental.

Bichain J.-M., Grandadam L., Girot N. & Michel V. 2024. New record of the Oval Orb Mussel *Sphaerium ovale* (Férussac, 1807) (Mollusca, Bivalvia, Sphaeriidae) from north-eastern France. *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar*, 80 (17) : 117-120. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14203921>



Sphaerium ovale. Photo : JM. Bichain, 2024.

Bulletin de l'Association Philomatique d'Alsace et de Lorraine



Amanita echinocephala. Photo J.F. Stambach

Les inventaires des champignons réalisés par la Société Mycologique de Strasbourg dans la RNN de la forêt d'Offendorf et la RNN de la forêt d'Erstein ont fait l'objet d'une publication dans le Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine. La fonge ayant longtemps été négligée dans les suivis écologique, de tels inventaires ont permis un vrai gain de connaissances pour ces deux réserves rhénanes. Avec respectivement 230 et 196 espèces de macromycètes observés, les RNN d'Offendorf et d'Erstein présentent une diversité impressionnante. On observe néanmoins une modification temporelle des champignons en présence, certainement due à l'assèchement des milieux humides, provoqué par la déconnexion du Rhin avec sa zone d'expansion de crue.



Sensibiliser le grand public



1. Paysage de la RNN du Delta de la Sauer. Photo M. Diss Schott
- CEN Alsace, 2024

2. Visite guidée franco-allemande. Photo J. Ruck, 2024.

Le programme des visites guidées dans les Réserves naturelles nationales

Chaque année, le CEN Alsace propose de nombreuses visites guidées dans les 4 réserves naturelles nationales dont il a la gestion. En 2024,

38 visites guidées étaient proposées dans le programme annuel à destination du grand public. En outre, d'autres visites sont organisées ponctuellement, avec des partenaires et des publics scolaires notamment. Guidés par les gardes animateurs ou l'animateur des Réserves naturelles, les visiteurs peuvent ainsi découvrir la richesse de la faune et la flore de ces réserves, précieuses reliques de la diversité qu'abritait le Rhin auparavant.



Zoom sur : les balades contées, nouvelle manière de faire découvrir les réserves naturelles rhénanes

Pour la première fois, des balades contées grand public ont été organisées dans les réserves naturelles nationales gérées par le CEN Alsace. Elles permettent aux visiteurs de découvrir d'une autre façon la réserve naturelle, ses missions, son fonctionnement et surtout ses habitants, tant à travers l'Histoire (avec un grand H) qu'à travers des histoires, contes et légendes. Ces derniers étaient notamment tirés du livre « Mille ans de conte sur les sentiers », de l'animateur nature francophone Louis Espinassous. Six balades contées ont ainsi été pu être proposées, réunissant des groupes mêlant jeunes enfants, adolescents et adultes de tous âges.



Visite guidée dans la RNN d'Erstein. Photo : S.Meyer, Grand Ried Tourisme 2021.



Des visites guidées organisées avec nos partenaires

Différentes visites guidées ont été organisées en partenariat avec d'autres associations ou structures, afin d'élargir le public sensibilisé et de contribuer à la synergie territoriale.

- **Partenariat avec le SINE de Strasbourg**, à l'occasion de la journée Nature et Patrimoine, pour contribuer à la visite guidée de la réserve naturelle nationale de la forêt de la Robertsau (gérée par la ville de Strasbourg). Le CEN Alsace a apporté son regard de gestionnaire de site protégé, pour croiser cette approche avec celle de l'éducation à l'environnement.
- **Visite guidée du Heyssel à deux voix** : ce site du CEN Alsace est intégré dans le périmètre de la Réserve naturelle nationale du massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Illkirch-Graffenstaden, gérée par la ville de Strasbourg. Les deux structures collaborent ainsi en bonne intelligence pour la gestion de ce site renaturé, et mènent régulièrement des actions en partenariat. A l'occasion du forum de l'environnement organisé par la Ville d'Illkirch, une visite guidée à deux voix a été proposée.
- **Une visite guidée de la colline du Wurmberg**, à Gresswiller, a été proposée en partenariat avec l'association locale **Gresswiller Nature**. La visite a été animée par le conservateur bénévole du CEN Alsace.



Le Conservateur bénévole du Heyssel pour le CEN Alsace et l'animateur de la RNN ont coanimé la visite. Photo L.Ghelab - CEN Alsace, 2024.

Visites guidées dans les Réserves naturelles régionales



Visite de la RNR du Rothenbach dans le cadre du projet de création d'une nouvelle réserve au Vieil Armand. Photo ML Batôt - CEN Alsace, 2024.

Les Réserves naturelles nationales gérées par le CEN Alsace font l'objet de visites guidées récurrentes, programmées dans le calendrier de nos animations. Plus ponctuellement, des visites des réserves naturelles régionales sont organisées, dont en 2024 :

- une visite guidée grand public dans la **Réserve naturelle régionale de l'Eiblen et de l'Illfeld**, dans le cadre des journées européennes du patrimoine
- une visite guidée de la **RNR des Hautes-Chaumes du Rothenbach**, à destination du groupe de concertation relatif au projet de création d'une réserve naturelle régionale sur le secteur du Hartmannswillerkopf – Vieil Armand
- une visite guidée de la **RNR des Marais et landes du Rothmoos** pour les étudiants du cursus Hygiène, Santé, Environnement de l'IUT de Colmar
- deux visites guidées de la **RNR des collines de Rouffach** pour les élèves du lycée agricole de Rouffach



« Formation papillons » : apprendre à identifier les rhopalocères



Le CEN Alsace et IMAGO sont intervenu dans le cadre des Universités Populaires de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar (SHNEC) afin de dispenser 4 jours de formation à l'identification des rhopalocères. Chacune des séances a été divisée en deux temps : une partie théorique en salle et une partie pratique sur le terrain. La première séance était consacrée à des généralités (cycle de vie, différences rhopalocères/hétérocères et mâle/femelle, repérer les différentes familles, etc.) et à la découverte des Piéridés et Papilionidés. Les autres séances étaient consacrées aux Lycénidés et aux Nymphalidés. Les sorties de terrain ont été l'occasion pour les novices d'apprendre comment utiliser correctement un filet à papillons et comment utiliser une clé d'identification.

Chenille du Double omega (*Diloba caeruleocephala*) rencontrée lors de la sortie terrain.
A.Muller - CEN Alsace, 2024

Participation à des manifestations

La tenue de stands d'information et d'animation sur divers événements permet de sensibiliser les visiteurs aux enjeux de préservation des espaces naturels, et de faire connaître notre action. En 2024, le CEN Alsace a participé à **11 manifestations** :

- Le **festival « Faut qu'on s'bouge »** au CINE de Bussière à Strasbourg, avec l'animation d'un jeu pour se mettre dans la peau d'un gestionnaire d'espaces naturels
- Le **Forum de l'environnement de la ville d'Illkirch**. En plus de la tenue d'un stand, une visite guidée du Heyssel était proposée.
- Stand au village des partenaires lors de la cérémonie des **35 ans de la Brigade Verte d'Alsace**, à Colmar
- Les journées **portes ouvertes des Jardins du Piémont**, à Cernay. Une exposition de photos du site de la Thur était proposée sur le stand
- **« Un parfum de printemps »** à Erstein, où plus de 100 personnes ont découvert notre action sur notre stand
- **Journée nature** de Schiltigheim
- Le **Rally vél'eau** à Offendorf, organisé par notre partenaire l'Office du tourisme du Pays Rhénan
- Les **Journées nature et patrimoine** au CINE de Bussière, où le CEN Alsace a animé une visite guidée en partenariat avec le CINE
- Le **Festival photographique de Montier en Der**, stand commun avec le CEN Champagne Ardenne et le CEN Lorraine
- **Journée du patrimoine** à la Maison de la nature de Munchhausen
- **Fête de la nature** de la ville de Rhinau, avec un stand, une visite guidée de la Réserve naturelle et une exposition photo



Animation du «Jeu du gestionnaire» sur le stand au Festival «Faut qu'on s'bouge».
Photo L.Ghelab - CEN Alsace, 2024



Le Trésorier adjoint et la Vice Présidente du CEN Alsace ont assuré la tenue du stand au village des partenaires de la Brigade Verte d'Alsace.
Photo : Brigade Verte d'Alsace



Ancrage territorial : informer sur notre action au niveau local

Des animations pour expliquer les travaux de gestion au Holiesel



Les pelouses sèches du Holiesel, à Rosenwiller, ont fait l'objet d'importants travaux de réouverture au cours des hivers 2020-2021 et 2023-2024. Afin d'expliquer aux riverains l'intérêt de ces travaux en termes de restauration écologique, différentes actions à visée pédagogique ont été réalisées :

- **Visite guidée** à destination des Ecovolontaires d'Unis Cité, et formation au maraudage pour la sensibilisation des visiteurs
- **Organisation d'une « Soirée villageoise »** : cette soirée d'information a permis de présenter la richesse écologique des collines, les actions de restauration menées, et d'expliquer ce que le classement en Réserve naturelle régionale implique
- **Conception et installation de panneaux pédagogiques** « Ici on restaure des pelouses sèches », afin d'informer les visiteurs sur les travaux en cours (qui impliquent des coupes d'arbres et peuvent interroger) et les enjeux de trames vertes (corridors de milieux ouverts) dans lesquels ils s'inscrivent.

A Erstein, présentation de notre action à travers une conférence

Une conférence a été organisée en partenariat avec l'association Nature ried d'Erstein, et le CEN Alsace, le 14 mars 2024 au cinéma l'Erian d'Erstein. L'objectif de cette soirée était de présenter nos différentes structures, nos missions respectives, et nos actions.

Concernant le CEN Alsace, un chargé d'études scientifiques a exposé les résultats de la restauration d'une prairie alluviale dans la Réserve naturelle nationale de forêt d'Erstein, tandis que le responsable de la mission Protection et gestion d'espaces naturels a illustré les actions de gestion menées par l'association avec l'exemple du site des Sauermatten, également situé sur le ban communal de la ville d'Erstein.

Une soixantaine de curieux ont participé à cette conférence, qui a été l'occasion de répondre à de nombreuses questions.





Accompagner

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace se donne pour mission de contribuer à la transition écologique sur le territoire. Son expertise est reconnue par les pouvoirs publics, ce qui lui permet d'accompagner les services de l'Etat et les collectivités territoriales dans la définition, l'animation et la mise en œuvre des politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture.

Plan d'actions en faveur des papillons de jour

Le Plan National d'Action en faveur des papillons de jour (2018-2028), a été décliné en région par le CEN Alsace, le CEN Champagne Ardenne et le CEN Lorraine. Les trois conservatoires sont en charge de l'**animation de la Déclinaison Régionale du Plan National d'Action en faveur des papillons de jour (2020-2030)**. Les actions menées dans le cadre de cette DRPNA, qui visent à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable les populations des espèces menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier, s'articulent autour de quatre grands axes : Connaissance et suivi ; Gestion, restauration et protection ; Communication et valorisation ; Accompagner.

En 2024, les principales actions réalisées sont :

- Reconduction de l'action «Papillon de l'année», pour la formation des bénévoles à l'écologie et la reconnaissance de *Lycaena virgaureae*, et organisation de prospections
- Suivi de l'Azuré de la croisette et de la Gentiane croisette
- Création d'une boîte à outil « Azurés » à destination des conservateurs bénévoles
- Animation d'un cycle de formation sur les papillons de jour aux universités populaires de la SHNEC
- Co-animation d'un atelier sur les insectes lors du colloque national des Atlas de la Biodiversité Communale
- Accompagnement dans la mise à jour du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Territoire du Haut-Rhin
- Organisation d'un chantier nature de semis de Sanguisorbe officinale dans les Vosges du Nord pour créer un corridor pour les Azurés.

Quelques résultats du suivi de l'Azuré de la croisette et de la Gentiane croisette



Ce suivi scientifique consiste au comptage des pieds de Gentiane croisette, du nombre d'hampes florales (tiges) par pieds et du nombre d'œufs d'Azuré de la croisette par hampe. Grâce à ce protocole, réalisé sur l'ensemble des zones de présence de la Gentiane croisette en Alsace, aussi bien dans le Jura alsacien que dans les collines sous-vosgiennes bas-rhinoises, il est possible d'appréhender l'évolution du papillon et de son unique plante hôte à l'échelle alsacienne.

Ainsi, en 2024, nous remarquons une régression généralisée de ces deux espèces patrimoniales protégées. En effet, entre 2018 et 2024, la population de Gentiane croisette a régressé de près de 15%, et celle de l'Azuré de la croisette a diminué de plus de 50%. Pour contrer cette tendance négative, des échanges sont en cours avec différentes acteurs concernés.

Maculinea alcon rebeli
Photo L.Dietrich - CEN Alsace, 2006.



Des nouvelles du programme Life Biodiv'Est

Le CEN Alsace est partenaire de ce programme coordonné par la Région Grand Est, et s'implique à travers trois actions, aux côtés des CEN Champagne Ardenne et Lorraine :

- **Animation de la vie citoyenne et du bénévolat**, pour laquelle le CEN Alsace est chef de file, voir ci-dessous.
- **Animation d'une stratégie foncière régionale en faveur des espaces naturels**, portée par le CEN Champagne Ardennes, dont l'objectif est de renforcer la collaboration entre les différents acteurs du foncier afin d'aller plus loin dans la préservation pérenne des milieux via la maîtrise foncière.
 - En 2024 : signature de la première convention cadre de partenariat en Région Grand Est.
- **Animation d'un pôle de gestion des milieux en Grand Est**, pilotée par le CEN Lorraine, pour fédérer les gestionnaires du Grand Est au sein d'un réseau, favoriser les échanges et développer des outils mutualisés afin de gagner en efficacité.
 - En 2024 : poursuite de la rédaction d'un cahier thématique sur les Pelouses sèches s'est poursuivie. Les secrets des pelouses sèches du Grand Est et des espèces qu'elles abritent y sont détaillés, l'objectif étant de connaître puis de comprendre le fonctionnement de ces écosystèmes. A destination des gestionnaires, ce cahier leur donnera des clés pour analyser leur site (identifier les états de référence, les facteurs d'influence...) et agir concrètement. Ce cahier est nourri de retours d'expériences des trois CENs du Grand Est pour faciliter et améliorer la gestion de ces milieux rares et sensibles à l'échelle régionale.
 - Lancement de la Boîte à outils du Pôle de gestion. Réservée aux adhérents du Pôle de gestion, elle donne accès à de nombreux outils comme un espace documentaire, un service cartographique, un outil de suivi de la gestion etc.
 - Création de vidéos d'utilisation de matériel (voir la rubrique **Valoriser**)

Zoom sur : les Assises de l'engagement pour la biodiversité



L'action Animation de la vie citoyenne et du bénévolat a pour objectif d'accélérer l'engagement en faveur de la biodiversité dans la région Grand Est. Après une phase d'état des lieux en 2023, la phase d'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action s'est déroulée en 2024. Le CEN Alsace et ses partenaires ont organisé des Assises de l'engagement pour la biodiversité : **deux jours de réflexion collective** pour imaginer ensemble des actions qui permettront de dynamiser la mobilisation citoyenne. 10 ateliers participatifs ont été proposés aux **130 participants**, représentant **58 structures** différentes (associations, collectivités et entreprises engagées). C'est à partir des contributions ainsi récoltées qu'un document stratégique a été construit. Validé en décembre 2024 par le Comité de pilotage, le plan d'action sera mis en oeuvre à partir de 2025.

Les associations de sensibilisation et protection de la nature de la région étaient invitées à réfléchir à nos problématiques communes, identifiées lors de l'état des lieux.
Photo L.Ghelab - CEN Alsace, 2024.



Stratégie « Espèces exotiques envahissantes » en Grand Est

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme étant l'une des cinq principales causes de l'appauvrissement de la biodiversité mondiale. Les impacts de ces espèces peuvent être multiples : environnementaux (compétition avec les espèces indigènes, modification des communautés végétales, vecteur de maladies...), sanitaires (allergies) ou économiques (pertes de production agricole, dégradation des infrastructures...). Depuis 2017, l'Etat a développé une stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE), déclinée à l'échelle régionale. En Grand-Est, **l'animation EEE est pilotée par le CEN Lorraine, en coanimation avec le CEN Champagne-Ardenne et le CEN Alsace**, avec l'appui des Conservatoires Botaniques du Grand-Est et de l'OFB. Trois partenaires financiers apportent leur aide sur ce projet : la DREAL Grand-Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est.



En 2024, les actions menées concernaient différents axes du plan d'action :

- **Mobiliser et accompagner** pour limiter l'expansion des EEE émergentes : Au cours de l'année 2024, l'animation a porté sur diverses EEE émergentes en Alsace, avec notamment le Myriophylle hétérophylle (*Myriophyllum heterophyllum*), le Lagarosiphon major et la Crassule d'Helms (*Crassula helmsii*).



L'exemple de *Crassula helmsii* : signalée en 2023 sur le Brunnwasser, sa présence a été confirmé et quantifiée au cours d'une prospection en canoë avec le Conservatoire Botanique d'Alsace-Lorraine en juin 2024. Près de 105 taches de cette EEE émergente ont été repérées le long des berges du Brunnwasser, entre les communes de Rhinau et Daubensand.

La reproduction de la Crassule d'Helms est dite végétative : tout fragment de tige de 5 mm contenant un nœud peut engendrer un nouvel individu. Sa prolifération est une menace pour les nombreuses espèces patrimoniales (dont certaines en danger d'extinction) du Brunnwasser et ses abords, compte tenu de son fort pouvoir de dissémination et de sa tendance à étouffer les autres espèces.

Suite à la confirmation de présence de cette EEE, l'ensemble des acteurs concernés ont été informés. Sous l'impulsion de la Région Grand-Est, l'ensemble de ces acteurs se sont réunis pour échanger sur cette problématique et construire conjointement une stratégie de lutte et de sensibilisation à l'égard du public pour limiter la prolifération et la dispersion de cette espèce.

Photo «Tâche» de *Crassula helmsii* sur les berges du Brunnwasser. J.HOG - CBAL, 2024.

- **Former** : En partenariat avec EDF, une formation sur les espèces exotiques envahissantes a été proposée aux prestataires EDF. Il s'agissait de rappeler la réglementation et les enjeux relatifs aux EEE, d'aborder les questions de la gestion des déchets et de partager diverses ressources utiles, avec notamment la présentation du Centre de ressources EEE <https://especes-exotiques-envahissantes.fr>/
- **Sensibiliser, communiquer** : le 23 novembre 2023, la stratégie « Espèces exotiques envahissantes » en Grand-Est a été présentée lors des Entretiens de Flore de la Société Botanique d'Alsace (SBA).



Eviter, réduire, compenser, accompagner (ERCA)

Le développement des territoires entraîne des aménagements qui affectent parfois de manière irréversible les milieux naturels, les espèces qui y vivent et les services écosystémiques associés. La localisation et l'ampleur de ces aménagements sont évaluées et autorisées par l'État dans le cadre défini par le code de l'Environnement. Ce cadre législatif oblige l'aménageur à produire une étude d'impact qui vise à éviter, réduire et compenser les effets négatifs sur l'environnement. Cette démarche oblige l'aménageur à compenser les impacts résiduels sur la biodiversité n'ayant pu être évités ou réduits, par des mesures équilibrées au regard de l'ampleur et de la durée de l'impact sur la biodiversité. La loi « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » du 8 août 2016 a réaffirmé les principes de cette doctrine et renforcé les modalités de sa mise en œuvre.

A l'échelle nationale, les Conservatoires d'espaces naturels disposent d'une charte éthique. En Région Grand Est, les trois conservatoires d'espaces naturels ont précisé leurs modalités d'implication, notamment au regard de la procédure d'instruction des dossiers dans le cadre du plan quinquennal. Le CEN Alsace s'occupe notamment de Mesures Compensatoires Environnementales liées à l'extension de la ligne LGV Est, à l'extension de gravières ou à la création d'aménagements (route, ligne de tram, bâtiments...). Le CEN gère actuellement **24 sites en mesures compensatoires** représentant une **surface totale de 132,60 ha**. De nouvelles compensations sont en cours d'étude pour une intégration future au réseau des sites protégés et gérés par le CEN.

Convention Ramsar

Vendredi 2 février, la Ville de Seltz accueillait le séminaire annuel du site transfrontalier « Rhin supérieur – Oberrhein », dans le cadre de la Journée mondiale des Zones humides qui comémore chaque année la signature de la Convention internationale sur les Zones humides (dite convention Ramsar). Le CEN Alsace, en tant que gestionnaire de la RNN du delta de la Sauer, a présenté un bilan de la fréquentation et de l'évolution des pratiques en milieu naturel.

Les présentations en salle ont été clôturées par une visite guidée dans la réserve naturelle où le thème « bien-être et zones humides » a été développé sur le terrain, afin de montrer concrètement les enjeux de protection.

Le Service d'Informations Naturalistes (SIN)

Le « SIN » est un service associatif que le CEN Alsace rend à la collectivité. Créé en 2013, ce Service d'Information Naturaliste met à disposition du public une information de qualité, régulièrement actualisée, sur le réseau des sites protégés et gérés par le CEN Alsace. Il permet également d'apporter des réponses ciblées aux demandes d'information sur la biodiversité qui peuvent nous être adressées.

Les données récoltées servent en outre à valoriser notre action, à travers la réalisation de retours d'expériences, d'articles dans des bulletins communaux ou encore la contribution au tableau de bord de la Fédérations des Conservatoires d'espaces naturels. En toile de fond, ce projet permet non seulement de maintenir les outils informatiques permettant la saisie et la gestion des informations, mais également d'échanger avec les différentes structures détentrices de données.

Extrait du Zoom sur les données biodiversité du Tableau de bord 2024 de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, auquel le CEN Alsace contribue.

18 500 ESPÈCES INVENTORIÉES SUR LES SITES PROTÉGÉS ET GÉRÉS par les Conservatoires

Nombre d'espèces inventoriées dans les sites des Conservatoires d'espaces naturels et pourcentage par rapport aux espèces inventoriées en France (Hexagone, Corse et Guyane)



ZOOM : LES MARAIS DE KAIN-ROURA

Les marais de Kain-Roura, dans la vallée de la Seine entre Saint-Adrien et Amnéville, sont les derniers de l'Est lorrain, gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane, forment la troisième plus grande zone humide (labelisée RAMSAR) et la troisième plus grande zone humide de France. Plus de 900 espèces y ont été recensées, dont 35% des espèces d'oiseaux présentes en Guyane française. La population de Hoatzin huppé (Cet oiseau, classé « En danger » (ED) dans la Liste rouge nationale des espèces menacées, a la particularité de n'importe où de se déplacer à quatre pattes en utilisant ses ailes.

152 ESPÈCES ENDÉMIQUES recensées

La Violette de Rouen est une espèce très rare, endémique de la vallée de la Seine entre Saint-Adrien et Amnéville. Elle est classée « En danger critique d'extinction (CR) dans la Liste rouge nationale des espèces menacées. La Violette de Rouen est présente sur plusieurs sites du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, dont les communes de Saint-Adrien et la Côte des Deux Arvants.



Vie de l'association

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace est avant tout une association qui vit grâce à ses membres et ses bénévoles actifs. C'est leur engagement et leur dynamisme qui nous permettent, année après année, de préserver la nature grâce à des actions concrètes et des projets ambitieux. L'équipe salariée mobilise quotidiennement ses compétences et son professionnalisme au service des missions de l'association.

Le bénévolat au cœur du CEN Alsace

Les Conservateurs bénévoles

A l'issue de l'année 2024, le CEN Alsace compte **162 Conservateurs bénévoles**. Ces membres actifs du Conservatoire sont nommés, par le Conseil d'Administration, responsables d'un ou plusieurs sites CEN Alsace. Ils permettent ainsi de contribuer à la protection, la gestion, l'animation... d'environ 80 % des sites du CEN Alsace !

15 nouveaux Conservateurs bénévoles ont été agréés par le Conseil d'Administration en 2024 :

Nom	Prénom	Date d'agrément	Site
CERON	Ulrike	14 février 2024	« Buehl » - OBERNAI
DELEMONTE	Thierry	7 mai 2024	« Gravière Holcim » - RIXHEIM
GRADOUX	Nathalie	7 mai 2024	« Gravière Holcim » - RIXHEIM
IRION	Michel	7 mai 2024	« Brischaltram » - WOLFISHEIM
MARTIN	Gilbert	7 mai 2024	« Brischaltram » - WOLFISHEIM
BATHEROSSE	Romain	7 mai 2024	« Zone humide du Rohrbach » - GOUGENHEIM
GRASSER	Guy	16 octobre 2024	« Kleisleeren » - SESSENHEIM
LECOMTE	Christianne	16 octobre 2024	« Oberweid » - RICHTOLSHEIM « Niederschley » - OHNENHEIM
LECOMTE	Michel	16 octobre 2024	« Oberweid » - RICHTOLSHEIM « Ried de la Zembs » - HERBSHEIM
MATHIS	Marine	16 octobre 2024	« RNR Eiblen et Illfeld » - REGUISHEIM
SCHMIDT	Pascal	16 octobre 2024	« Près Berger » - ORBEY « Gazon Quédat » - LE BONHOMME
SCHMIDT	Vincent	16 octobre 2024	« Buehl » - OBERNAI
RIETSCH	Jean-Pierre	16 octobre 2024	« Froeschenweiher » - HEILIGENSTEIN
JENNY	Loïcia	10 décembre 2024	« RNR Collines du Bollenberg » - ROUFFACH
MULLER	Christian	10 décembre 2024	« Schoelle » - OBENHEIM



En images : la journée annuelle des Conservateurs bénévoles

La journée annuelle des Conservateurs bénévoles est un temps fort de notre vie associative, qui permet la rencontre et le partage entre les conservateurs bénévoles de toute l'Alsace, les administrateurs et certains membres de l'équipe salariée. En 2024, elle s'est déroulée à Rosenwiller, le 29 juin.



Après l'habituelle matinée en salle, dédiée au partage d'informations et aux échanges autour des problématiques éventuellement rencontrées par les conservateurs sur «leur» site, une visite de la colline du Holiesel a été proposée. Cela était l'occasion de revenir sur les travaux de restauration des pelouses sèches qui y ont été menés, et de partager les premiers résultats du suivi scientifique qui en évalue la réussite.

△ La traditionnelle photo de groupe !

◀ Les conservateurs ont pu découvrir les stations de lin à feuilles étroites, espèce menacée en Alsace, présentes sur le site.

Photos : L.Ghelab - CEN Alsace, 2024.

Les chantiers nature

Les chantiers nature participatifs permettent à tout un chacun de s'impliquer aux côtés du CEN Alsace, en contribuant concrètement à la gestion et la protection d'un espace naturel. La participation des bénévoles à ces chantiers est un levier indispensable qui nous permet d'assurer la gestion de nos sites.

76 chantiers nature participatifs ont été organisés en 2024, mobilisant près d'un millier de personnes dans toute l'Alsace !

Chantier nature à Ligsdorf le 21 septembre.
Photo : D.Oesterlé - CEN Alsace, 2024.





Les administrateurs

Le Conseil d'Administration du CEN Alsace se compose de deux collèges. Le premier collège désigne les membres du CEN Alsace élus lors de la dernière élection de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020. La composition du Bureau en 2024 est :

- **Président :** Frédéric DECK
- **Vice-Présidente :** Françoise TONDRE
- **Vice-Présidente :** Marie-Odile WALDOVOGEL
- **Secrétaire :** Paul PFEIFFER
- **Secrétaire-adjoint :** Daniel RUDLER
- **Trésorier :** Jean Pierre MAIZIÈRE
- **Trésorier-adjoint :** Jean-Marie LETTERMANN
- **Administrateurs :** Andrée BUCHMANN, Théo DIETRICH, Christian DURR, Marc JANUS, Simon JUND, Jean-Philippe LANGRAND, Roland STORCK, Jacques THIRIET, Jean-Pierre ZEIGER

Le deuxième collège est composé des représentants désignés par les membres de droit sont :

Collectivité européenne d'Alsace du Bas-Rhin	
Jean-Claude BUFFA	Conseiller d'Alsace, Adjoint au Maire de Saverne
Jean-Philippe VETTER	Conseiller d'Alsace
Collectivité européenne d'Alsace du Haut-Rhin	
Emilie HELDERLE	Conseillère d'Alsace, Adjointe au Maire d'Orbey
Pierre VOGT	Conseiller d'Alsace
Fédération Alsace Nature	
Jean-Louis LICHTENAUER	Administrateur
Marie-Ange MOSER	Administratrice
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace	
Jean-Georges GUTH	Président de la Fédération
Marc GLOTZ	Membre de la Fédération
Région Grand Est	
Christelle LEHRY	Conseillère régionale, Adjointe au Maire de Muntzenheim, suppléante du Député Yves HEMEDINGER
Denise BUHL	Conseillère régionale, Maire de Metzeral
Association des Maires du Haut-Rhin	
Jean-Pierre TOUCAS	Maire de Rouffach
Association des Maires du Bas-Rhin	
Alexandre GONÇALVES	Maire de Still
Association des Communes Partenaires du CEN Alsace	
Poste vacant	
Présidents d'honneur	
Patrick FOLTZER	



Activités statutaires du CEN Alsace en 2023



- 1** Assemblée Générale le 18 mai 2024, à Wildenstein (68).
5 Conseils d'administration.
6 Réunions du Bureau.

L'assemblée générale a été accueillie au CINE du Rothenbach.
Photo : L.Ghelab - CEN Alsace, 2024.

Le Conseil scientifique

La constitution d'un Conseil scientifique est une condition à l'obtention de l'agrément des Conservatoires d'espaces naturels. Le Conseil scientifique est composé de **9 membres scientifiques**, naturalistes ou gestionnaires, reconnus pour leurs compétences dans leur domaine de spécialité.

Ses missions

- Guider la réflexion stratégique du CEN Alsace en matière de conservation d'espaces naturels et de préservation de la biodiversité,
- Donner un avis motivé à destination du Conseil d'administration sur :
 - les projets de maîtrise foncière ou d'usage,
 - les orientations de gestion/plans de gestion
 - l'évaluation des actions menées
 - les méthodologies employées
- S'auto-saisir sur les enjeux qu'il juge important
- Répondre aux demandes d'avis émises par le Conseil d'administration.

Ses membres en 2023

Christophe Brua (Président)
Michel Hoff (Vice-Président)
Jean-Michel Bichain
Francis Bick
Christian Dronneau
Gérard Hommay
Sylvain Hugel
Jean-Claude Jacob
Bernard Stoehr

Activité du Conseil scientifique en 2024 :

1 réunion en **séance plénière**

13 avis à destination du Conseil d'administration :

- 12 avis sur des projets de maîtrise foncière,
- 1 avis concernant la mise en place d'un pâturage expérimental au Grassberg à Bergheim.

A noter que les plans de gestion réalisés en 2024 ont été examinés en début d'année 2025 et font l'objet d'avis émis la même année.

Enfin, plusieurs membres du Conseil scientifique ont contribué à améliorer la connaissance des sites gérés en réalisant des inventaires de terrain et en transmettant les données d'observations.



Conseiller scientifique sur le terrain
Photo : C. Van de Paer - 2024



L'équipe salariée au 31 décembre 2024



Direction
Marc Brignard
Directeur

Mission Réserves naturelles nationales



Blandine Schaffner
Responsable



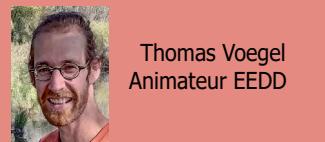
Murielle Diss -Schott
Garde animatrice



Fanny Glodt
Chargée d'études



Paul Muller
Chargé de missions



Thomas Voegel
Animateur EEDD



Richard Peter
Garde animateur



Emilien Boichut
Apprenti
garde animateur

Mission Réserves naturelles régionales



Luc Dietrich
Responsable



May-Li Batôt
Chargée de missions



Murielle Diss -Schott
Chargée de missions



Louis Thiebaut
Chargé de missions

Mission scientifique et développement



Victoria Michel
Responsable



Laura Grandadam
Chargée de missions



Michaël Moock
Chargé de missions



Annaëlle Muller
Chargée de missions



Céline Van de Paer
Chargée de missions

Mission ingénierie zones humides et biodiversité



Luc Dietrich
Chef de projet

Mission protection et gestion des espaces naturels



Pierre Goertz
Responsable



Gilles Grunenwald
Technicien



Ludovic Lemaire
Technicien



Alexandre Pfrimmer
Technicien



Aurélie Rieb
Technicienne



Vincent Wolf
Technicien



Annabella Fantini
Apprentie technicienne

Mission vie associative et bénévolat



Luna Ghelab
Coordinatrice
vie associative



Salomé Répécaud
Animatrice
vie associative

Système d'information



Nicolas Lesieur
Maquin
Géomaticien

Mission administrative et financière



Nathalie Cravé
Directrice
administratif,
financier et social



Véronique Chevrier
Secrétaire de
direction
et siège



Myriam Loeb
Assistante
administrative et
comptable



Nathalie Wurtz
Secrétaire
(antenne Bas-Rhin)





Création d'une nouvelle mission Réserves naturelles régionales

Une nouvelle mission dédiée aux Réserves naturelles régionales (RNR) a été créée, impliquant une réorganisation de notre organigramme. Cette nouvelle mission se compose d'un responsable de mission et de trois chargé.es de missions, chacuns et chacunes référent.es pour une ou plusieurs des 9 RNR gérées par le CEN. La mission scientifique y intervient également pour la réalisation des suivis écologiques et l'élaboration des plans de gestion.

Cette nouvelle organisation a plusieurs objectifs : permettre à l'équipe d'être en capacité de gérer la nouvelle RNR et de préparer des projets d'extension de RNR existantes, voire des nouveaux classements ; renforcer l'animation territoriale, la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion, les suivis scientifiques et la surveillance des réserves naturelles ; permettre un fonctionnement interne plus efficace et fluide avec, pour l'ensemble des activités dans les RNR, un seul salarié affecté par RNR et un responsable de mission ; et gagner en lisibilité vis-à-vis des acteurs extérieurs avec une équipe resserrée dédiée aux RNR (passage de 7 à 4 collaborateurs sur le cœur de la mission RNR).

Ce renforcement des moyens pour la préservation des 9 RNR gérées par le CEN Alsace a été permis par l'aide de l'Europe, la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Réorganisation de l'équipe de la mission « Réserves naturelles nationales »

L'année 2024 a été marquée par des départs, des aménagements de poste et de nouveaux recrutements au sein de l'équipe salariée en charge de la gestion des Réserves Naturelles Nationales. La garde animatrice en charge des RNN des forêts d'Offendorf et du delta de la Sauer est passée à 50% sur ces missions (pour prendre d'autres missions au sein de nos réserves naturelles régionales). Deux recrutements ont eu lieu, d'une part celui d'une chargée d'étude scientifique en charge du renouvellement des plans de gestion de l'île de Rhinau et de la forêt d'Erstein et, d'autre part, l'accueil d'un apprenti en BTS Gestion et Protection de la Nature, qui doit suppléer à la réduction du temps de travail de la garde-animatrice. Deux départs ont également été remplacés (chargé de mission scientifique et secrétaire).

Arrivées

Mission Réserves naturelles nationales

- Emilien Boichut, apprenti garde animateur
- Fanny Glodt, chargée d'études scientifiques
- Paul Muller, chargé de missions scientifiques

Mission Protection gestion espaces naturels

- Ludovic Lemaire, technicien (Bas-Rhin)
- Alexandre Pfrimmer, technicien (Bas-Rhin)
- Aurélie Rieb, technicienne PGEN (Haut-Rhin)

Mission système d'information

- Nicolas Lesieur Maquin, géomaticien

Mission vie associative et bénévolat

- Salomé Répécaud, animatrice vie associative

Mission scientifique

- Céline Van de Paer, chargée de missions scientifiques

Départs

- Alessandro Lani, technicien PGEN
- Sandrine D'ambruoso, secrétaire pour l'antenne du Bas-Rhin
- Delphine Schlaefflin, chargée d'études scientifiques
- Victor Schoenfelder, chargé d'études scientifiques dans la mission Réserves naturelles nationales

Stages et service civiques

La transmission des savoirs et la formation de futurs professionnels est également un objectif du CEN Alsace. En 2023, **9 stagiaires et 2 services civiques** ont été accueillies sur des missions très variées tout au long de l'année.



Bilan financier

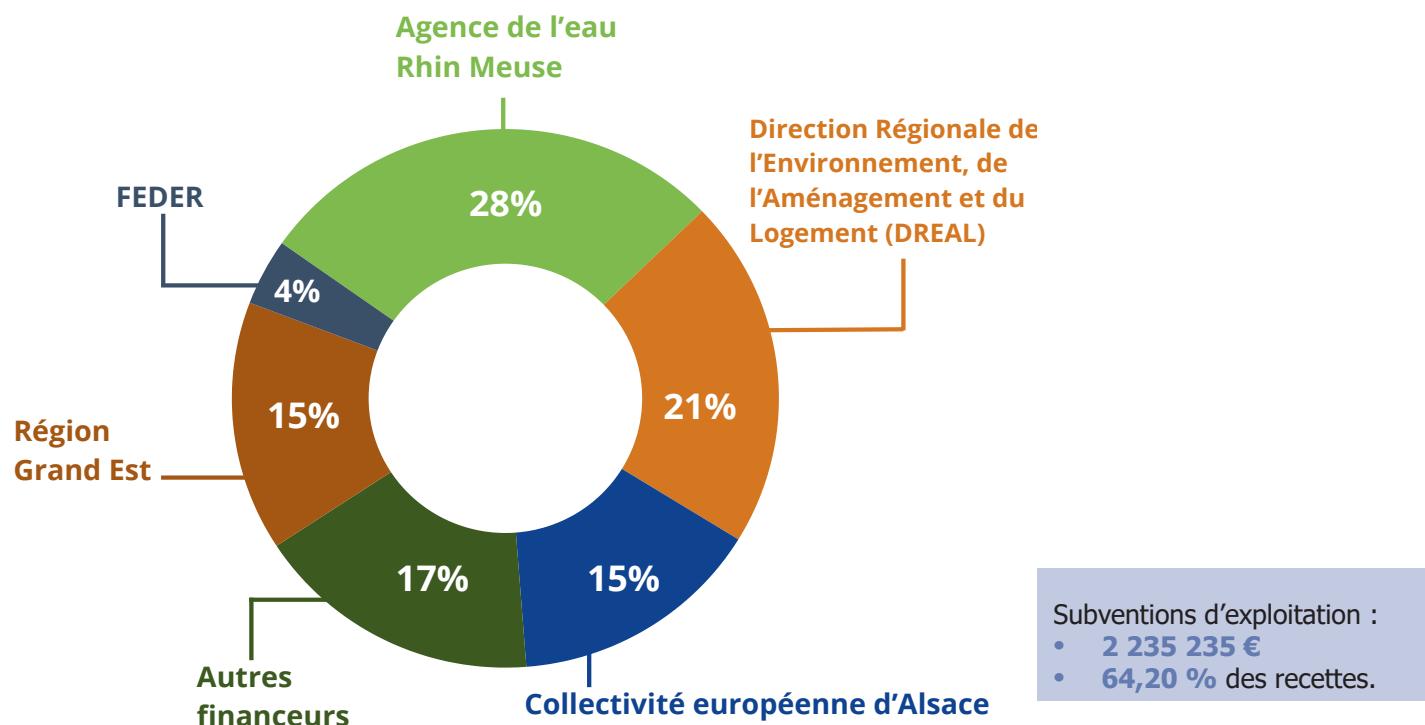
Les comptes annuels au 31 décembre 2024 ont été contrôlés par Jean-Marie HUNCKLER. Il s'agit du commissaire aux comptes accrédité en assemblée générale et qui certifie, conformément à la loi « Sapin » nos comptes annuels.

Le bilan après répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 présente un total de **7,3M €**.

Bilan au 31 décembre 2024 après répartition :

ACTIF	Exercice 2024	PASSIF	Exercice 2024
Actif immobilisé	3 603 915 €	Fonds associatifs	4 483 124 €
Actif circulant	3 747 792 €	Provisions pour risques et charges	244 739 €
Total général	7 351 707 €	Dettes	1 588 136 €
		Fonds dédiés	1 035 707 €
		Total général	7 351 707 €

Subventions 2024 :





Le compte de résultat de l'exercice 2024 :

CHARGES	Exercice 2024	PRODUITS	Exercice 2024
Charges d'exploitation	3 424 371 €	Produits d'exploitation	3 396 070 €
Charges financières : intérêts et charges assimilées	2 359 €	Produits financiers	52 587 €
Total général	3 426 730 €	Produits exceptionnels	32 585 €
		Total général	3 481 242 €

Résultat excédentaire : 54 512 €

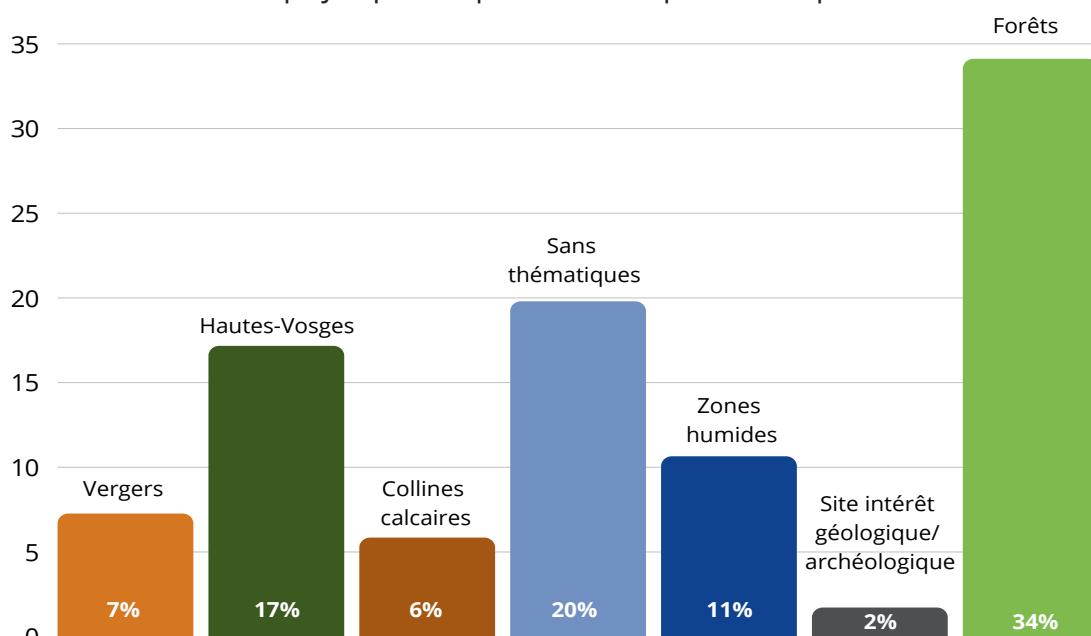
Souscriptions, adhésions et contributions volontaires

Nos donateurs fidèles et nouveaux, ont apporté au CEN Alsace un complément financier à hauteur de **23 510 €**. Ces dons sont en augmentation de plus de 30%.

Les souscriptions

L'activité foncière et plus particulièrement l'acquisition en pleine propriété est l'une des priorités de la stratégie foncière adoptée en 2017. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace poursuit activement les actions destinées à collecter les souscriptions du grand public et tout autre moyen pour le financement des projets d'acquisitions foncières.

Le choix des souscripteurs est détaillé **ci-dessous**. Les souscriptions sans thématique particulière, ce qui permet au Conseil d'Administration de financer des projets pour lesquels la thématique ne serait pas suffisamment abondée.



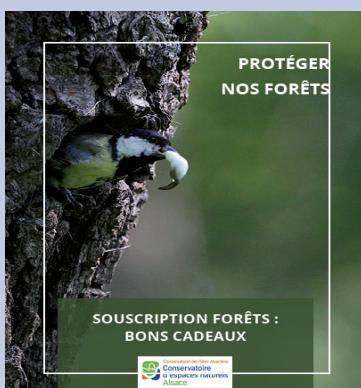
Répartition des souscriptions reçues en 2024 (milieux naturels choisis par les souscripteurs).



Détail des mouvements des souscriptions en 2024 :

PROJETS	Solde souscriptions au 31/12/2023	Souscriptions reçues en 2024	Souscriptions utilisées en 2024	Solde des souscriptions à utiliser au 31/12/2024
Ried	2 760 €			2 760 €
Vergers	63 346 €	3 880 €		67 226 €
Vergers : Lixhausen	40 €			40 €
Vergers : Balgau	34 €			34 €
Hautes-Vosges	20 075 €	9 160 €		29 235 €
Marais Bas-Potas	40 €			40 €
Collines calcaires	44 278 €	3 120 €		47 398 €
Collines calcaires Bouxwiller	1 507 €			1 507 €
Régio Natura (SRN)	33 813 €			33 813 €
Wurmberg	40 €			40 €
Sans thématique particulière	95 522 €	10 560 €		106 082 €
Zones Humides	59 076 €	5 680 €	7 615 €	57 141 €
Pelouses sèches	3 600 €			3 600 €
Site intérêt géologique & archéologique	4 400 €	920 €		5 320 €
Forêts	19 880 €	18 200 €	4 934 €	33 146 €
Partenariat Coop	389 €			389 €
Rohrmatten	8 410 €	1 825 €		10 235 €
Abri chèvres - Soultz les bains	1 685 €			1 685 €
Totaux				
	358 896 €	53 345 €	12 549 €	399 691 €

Souscriptions forêts : une campagne réussie !



La préservation des vieilles forêts est l'une des priorités de la stratégie foncière du CEN Alsace. A la fin de l'année 2024, une campagne de communication a été menée pour relancer la souscription « Forêts », à travers différentes actions : conférence de presse, réalisation d'une vidéo et de contenu pédagogique sur les vieilles forêts (relayés sur nos réseaux sociaux), lancement d'un « bon cadeau » souscriptions forêts...

Ces efforts ont permis de récolter **plus de 10 000 €** de souscriptions forêts sur la durée de la campagne. En tout, 18 200 € de dons dédiés à l'acquisition de parcelles forestières ont été récoltés en 2024.



Contributions volontaires :



Bénévoles sur un chantier nature à Winkel Photo : D.Oesterlé, 2025.

Les contributions volontaires correspondent à :

- **8 606 heures** de bénévolat estimées
- valorisées à hauteur de **185 000 €**
- **18 000 € d'abandons de frais** de la part de nos bénévoles (en augmentation de 5 000 € par rapport à 2023)
- la **mise à disposition des locaux** pour notre antenne dans le Bas-Rhin par la commune d'**Offendorf**, pour une valeur d'environ **29 000 €**

Adhésions :

- **418 adhérents** ayant pris une cotisation annuelle en 2024
- **1 930 membres** à la fin 2024 (cumul des membres cotisants, membres donateurs et membres d'honneur).





Réseaux et partenaires

Depuis sa création, le CEN Alsace a développé et noué des partenariats avec un nombre important de structures qui, aux niveaux local, départemental et régional, agissent d'une manière ou d'une autre à la préservation des milieux naturels. Ces partenariats fournissent au CEN Alsace les moyens nécessaires à son action, peuvent porter sur la mise à disposition du foncier, permettent d'agir en cohérence voire en synergie et de démultiplier les moyens, contribuent à l'amélioration des connaissances, favorisent l'ancrage territorial, contribuent à la sensibilisation du public et parfois au tissu économique local. Au niveau national, il existe 24 Conservatoires d'espaces naturels (CEN). Tous sont membres de la Fédération des CEN qui représente le réseau, accompagne et favorise les échanges.

Le développement des partenariats de projets

Partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Ried de la Zembs

Grâce au soutien de la **Fondation du Patrimoine** et de la **Fondation Crédit Mutuel**, un projet ambitieux de préservation est en cours dans le Ried de la Zembs. Cette zone humide d'importance nationale est menacée par la baisse des nappes phréatiques. Le projet prévoit diverses actions de restauration, dont l'objectif est de créer les conditions favorables au retour d'espèces autrefois présentes, l'installation de nouvelles espèces et la préservation des espèces présentes fragilisées. 45 espèces faune/flore sont notamment ciblées (comme le Glaïeul des marais).

En 2024, les premiers travaux de réouverture de haies ont pu être effectués. Ces travaux ont pour but de faciliter les transferts de population d'insectes, essentiellement de papillons, d'une prairie à l'autre.



Une partie du Ried de la Zembs, vue du ciel.
Photo G.Grunenwald - CEN Alsace, 2024.

Des partenariats pour la restauration des zones humides et de la biodiversité

2/3 des sites protégés par le CEN Alsace sont constitués en tout ou partie de zones humides. Ainsi, l'association participe à la sauvegarde de la biodiversité des zones humides, à la préservation de la ressource en eau et à la fonctionnalité des écosystèmes alluviaux et humides. Initiée en 2018, la Mission Ingénierie pour les Zones Humides et la Biodiversité développe des projets partenariaux de restauration ou de renaturation des zones humides et de la biodiversité, de la phase de programmation, voire d'acquisition, à la réalisation.

La mise en œuvre de ces différents projets fait appel à des conventions de partenariats signées avec :

- la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, Électricité de France et la Commune de Fessenheim le 19 juin 2019
- le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle le 28 novembre 2019
- l'EPAGE Largue le 15 décembre 2020
- la Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique le 3 mai 2021
- le Parc naturel régional des Vosges du Nord le 27 janvier 2022.



Les partenaires du CEN Alsace

Des partenaires pour les moyens d'action

4 partenaires institutionnels soutiennent de longue date le CEN Alsace dans ses missions :

- **l'État (DREAL)**, dans le cadre de la gestion des réserves naturelles nationales, du service d'informations naturalistes, de la mission consacrée aux zones humides, des déclinaisons régionales des plans nationaux d'actions,
- **la Région Grand Est (RGE)** pour la gestion des réserves naturelles régionales et de nombreux sites dans les Vosges et la plaine de l'Ill, et le dispositif Natura 2000,
- **la Collectivité européenne d'Alsace (CeA)** pour la gestion de nombreux sites sur l'ensemble de l'Alsace
- **l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)**, de manière transversale sur les thématiques zones humides et sur la quasi-totalité du programme d'actions.



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Liberté
Égalité
Fraternité



En outre, nous recourons de façon plus conséquentes, depuis quelques années, aux **fonds européens**, véritables leviers d'action pour la mise en oeuvre de notre projet statutaire. Ces dons européens s'inscrivent dans le cadre des programmes Interreg, Natura 2000, FEDER, LIFE.



Financé par
l'Union européenne

Interreg



Rhin Supérieur | Oberrhein

Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union



Des partenaires pour le foncier

La contribution du CEN Alsace pour la sauvegarde de la biodiversité alsacienne repose en grande partie sur des partenariats fonciers avec une multitude d'acteurs qui ont choisi de confier la protection et la gestion d'une ou plusieurs de leurs propriétés au conservatoire.

- **Communes** : Qu'il s'agisse d'un bail emphytéotique, d'un bail civil, d'une convention de gestion ou d'une obligation réelle environnementale, les terrains communaux représente **795 ha en 2024** (dont 60 % de baux emphytéotique et 32 % de baux civils). Ils appartiennent à **99 communes différentes**.



- **La Collectivité européenne d'Alsace** est également un acteur majeur de la protection des milieux naturels par la maîtrise foncière, notamment au travers de sa politique Espaces Naturels Sensibles. Elle agit historiquement en partenariat avec le CEN Alsace sur les questions foncières par des acquisitions en copropriétés dans le Haut-Rhin (39,4 ha de 1985 à 1995) et des baux emphytéotiques dans le Bas-Rhin (138,5 ha de 2001 à 2013). Parallèlement, le CEN Alsace intervient pour la gestion de 133,5 ha supplémentaires de propriétés de la CEA dans le cadre des programmes d'actions annuels.
- En partenariat avec la **Région Grand Est**, le CEN Alsace a également réalisé plusieurs acquisitions en copropriété entre 1992 et 1995, qui représentent 26 ha. Les autres terrains propriétés de la Région Grand Est sur lesquels le CEN Alsace intervient totalisent 15,6 ha.
- Les terrains propriétés d'**entreprises privées** confiés en gestion au CEN Alsace représentent quant à eux 728 ha, dont 631 ha propriétés d'**Électricité de France**. Les 97 ha restant appartiennent à 6 autres entreprises privés et correspondent le plus souvent à des terrains relevant de mesures compensatoires environnementales.

Les partenariats fonciers du CEN Alsace concernent aussi :

- 68 personnes privées avec lesquelles des baux emphytéotiques ou baux civils ont été mis en place pour 63,9 ha
- 6 personnes morales privées pour 31,7 ha (Fondation de l’Oeuvre de Notre-Dame, Fédération du Club Vosgien, Hôpital civil d’Ensisheim, Consistoire Protestant de Colmar, Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, Lion’s Club)
- 4 associations de protection de la nature pour 24,9 ha (Alsace Nature, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Association Nature Ried, Les Amis des Cigognes)
- L’État, avec 15,5 ha en convention de gestion.

Des partenaires pour des programmes d’actions ciblés

Chaque année, d’autres partenaires participent à des programmes d’actions plus spécifiques :

- **Électricité De France**, pour le partenariat consacré à la conservation des milieux naturels rhénans de l’île du Rhin haut-rhinois. Ce partenariat initié en 1987 par des conventions de gestion ponctuelles de pelouses sèches a pris une nouvelle envergure en 2004 avec la signature d’un bail de location sur 631 ha de milieux naturels de l’île du Rhin (terrains propriétés d’EDF et domaine hydroélectrique concédé). Le CEN Alsace intervient pour la gestion conservatoire et le suivi de milieux naturels de grand intérêt écologique, notamment en mobilisant des contrats Natura 2000, et y a initié un ambitieux projet de réhabilitation en zone de marais pour les anciens bassins de stockage des Mines Domaniales de Potasse d’Alsace. **En 2024, le bail de location a été renouvelé** (2024-2028).



Suivi de la flore sur l’île du Rhin! Photo : ML.Batôt - CEN Alsace, 2024.



- **La Commune de Kaysersberg-Vignoble** pour la préservation des collines sèches de Sigolsheim et qui soutient financièrement les travaux d'entretien et de restauration de ce haut-lieu pour la biodiversité.
- **Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) et l'EPAGE Largue**, en charge de la gestion des milieux aquatiques dans leur périmètre respectif, avec lesquels le CEN Alsace développe des projets communs de restauration des milieux alluviaux (voir la rubrique « Des partenariats pour les zones humides et la biodiversité » ci-avant).
- **La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**, dans le cadre du plan de relance, a fait bénéficier le CEN Alsace d'une subvention exceptionnelle pour l'étage de saules têtards en RNN du Delta de la Sauer, afin de préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager (voir rubrique **Gérer**).

Des partenaires pour la connaissance

Plusieurs partenariats avec des acteurs de la connaissance scientifique de la biodiversité permettent au CEN Alsace de contribuer à la compréhension des milieux naturels et de compléter son expertise concernant leur gestion.

- **ODONAT Grand Est** : le CEN Alsace dispose chaque année des observations naturalistes de la faune récoltées grâce au site Internet <https://www.faune-grandest.org/>
- **BUFO** (étude et protection des amphibiens et reptiles d'Alsace)
- **GEPMA** (Groupe d'études et de protection des mammifères d'Alsace)
- **LPO Alsace**
- **Association IMAGO** (entomologie)
- **La SBA** (Société botanique d'Alsace)
- **La SFOLA** (Société française d'orchidophilie Lorraine Alsace)
- **SMHR** (Société mycologique du Haut-Rhin)
- **L'Université de Strasbourg**, à travers le programme Végélab
- **Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine** : une convention de transmission permet de compléter mutuellement nos bases de données floristiques. Un appui technique a été apporté lors de la cartographie des habitats du plan de gestion des Rives de la Moder, notamment concernant la phytosociologie, ce qui a permis la réalisation d'une carte particulièrement précise.

Les actions partenariales pour la connaissance menées en 2024 :

- Un inventaire de la flore des pelouses sèches des collines de Sigolsheim, réalisé le 20 avril 2025 avec la **Société botanique d'Alsace (SBA)**, a permis de recenser 90 espèces floristiques. Deux inventaires sur les plantes aquatiques ont également été réalisés le 13 juillet et le 14 septembre sur les Rives de la Moder. Plus d'une centaine d'espèces ont ainsi été observées et ajoutées à l'inventaire du plan de gestion, grâce à la mobilisation d'une quinzaine de botanistes motivés.

Botanistes bénévoles lors de la prospection sur les Rives de la Moder. : M. De Mijolla, 2024.





- La **Société Française d'Orchidophilie Lorraine-Alsace** (SFOLA) a consacré une après-midi au comptage des Orchidées au Bickenberg à Osenbach. Ainsi, ce sont 26 345 orchidées qui ont été comptées sur près de 5ha, appartenant à 10 espèces différentes.
- En partenariat avec le **Groupe Bourdons Grand Est**, deux journées ont été consacrées à réaliser un inventaire des polliniseurs (bourdons, abeilles et syrphes) sur les sites du Ried de la Schernetz à Epfig et dans les prairies humides de Wissembourg
- L'identification d'un enjeu herpétologique majeur pour le site des Rives de la Moder (la Grenouille des champs) a motivé des discussions à plus large échelle que les sites du Conservatoire. Ainsi, des échanges ont été menés avec **BUFO**, qui travaille sur une mare dans le secteur, et le **Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle** (SDEA), qui mène des actions comme la création de mares dans le cadre du Plan Rhin Vivant, afin de constituer, ensemble, un réseau de mares favorables à l'espèce le plus cohérent possible.
- L'association **Rhin Meuse Migrateurs** travaille sur les poissons migrateurs, et notamment sur la Grande Alose qui a été détectée pour la première fois dans le bassin rhénan français en 2023. L'espèce utilise la Moder pour se reproduire et l'association en réalise le suivi. En concertation avec le CEN Alsace, Rhin Meuse Migrateurs a ainsi installé des enregistreurs sonores pour capter les adultes en reproduction, et un filet en période de dévalaison pour capturer les jeunes poissons rejoignant la mer. Les résultats de ces suivis ont permis d'alimenter le plan de gestion. Ils seront reconduits les années à venir pour mieux comprendre les mœurs de cette espèce nouvelle !



- L'association **Ried Bleu** s'est rendue à la gravière du Jaegerkopf à Neuhaeusel pour y effectuer une plongée de reconnaissance. Le site fait partie de l'unité fonctionnelle des Rives de la Mode, et la connaissance de ce milieu aquatique difficile d'accès restait tenue. Les images remontées par Serge Dumont et son équipe ont permis de mieux comprendre l'organisation en plateaux de la gravière et la répartition des communautés selon les étages.

Prise de vue subaquatique d'un mur d'argile, entre 8 et 11m de profondeur.

Photo : Serge Dumont - Ried bleu, 2024.

- Dans le cadre du PRA mollusques aquatiques, la **Société Histoire Naturelle et Ethnographie de Colmar** (SHNEC) a organisé trois journées de formation malacologie pour les salariés du CEN Alsace. Une première journée s'est déroulée sur le terrain pour apprendre les techniques et les bonnes pratiques d'échantillonnage. Les deux suivantes ont été réalisées en laboratoire afin d'identifier les spécimens collectés. Des échantillons ramenés des sites concernés par un plan de gestion ont permis d'améliorer la connaissance de la malacofaune et d'en tenir compte dans la gestion des sites.
- Le CEN Alsace et la **LPO Alsace** œuvre ensemble pour la préservation des milieux naturels rhénans grâce au pâturage écologique (dans le cadre du programme transfrontalier « Biodiv'Pâture ») et pour la sauvegarde d'espèces rares et menacées telles que le Busard des roseaux.



La participation à des instances régionales, départementales et locales

En 2024, la participation du Président, d'administrateurs, de bénévole ou de l'équipe du CEN Alsace à différentes instances liées aux politiques publiques de l'environnement s'est poursuivie. Les principales instances sont les suivantes :

- le Comité de bassin Rhin-Meuse et les commissions thématiques
- le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est (CESER Grand Est)
- le Comité régional de la biodiversité (CRB)
- la Commission alsacienne des Espaces, Sites et Itinéraires de pleine nature (CAESI)
- les Commissions départementales de préservation des espaces naturels du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (CDPENAF)
- les Commissions départementale nature, paysages et sites du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (CDNPS)
- les Comités techniques SAFER Alsace pour la Bas-Rhin et le Haut-Rhin
- le Comité de pilotage du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- le Comité de pilotage de l'Observatoire régional de la biodiversité
- les Comités de pilotage des sites Natura 2000
- les Comités consultatifs de gestion des Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes
- les Comités consultatifs de gestion des Réserves naturelles nationales et régionales

Le CEN Alsace au sein du réseau associatif régional et national

Participation à la dynamique régionale

- Le CEN Alsace est membre de **3 Fédérations**, pour lesquelles il siège aux Conseils d'Administration et participe aux Assemblées Générales : la Fédération **Alsace Nature**, la Fédération des **Conservatoires d'espaces naturels** et **ODONAT Grand Est**. Il participe également aux Conseils d'Administration de **4 associations** : l'ARIENA, l'Association Saumon Rhin, Au fil du Rhin, le CINE de Munchhausen.
- **Les CEN du Grand Est** : les CEN Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine échangent régulièrement au sein de la conférence permanente des 3 CEN, afin de coordonner leurs actions et promouvoir des projets mutualisés.

Les équipes respectives de ces trois CEN collaborent notamment à travers les différentes actions menées en commun au sein du LIFE Biodiv'Est (voir la rubrique "**Accompagner**").

Enfin, les 3 CEN collaborent sur des actions de communication communes, comme la publication du **Magazine des Conservatoires d'espaces naturels du Grand Est**.



Couverture du magazine des Conservatoires d'espaces naturels du Grand Est 2024



Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels



La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), créée en 1989 par le CEN Alsace, regroupe aujourd'hui **24 Conservatoires d'espaces naturels sur tout le territoire français**. Ce réseau actif permet des échanges d'informations sur des thèmes variés et communs à tous les Conservatoires.

Cette mutualisation des connaissances et des techniques est permise notamment par l'organisation d'un congrès et de plusieurs séminaires de travail thématiques chaque année. Une valorisation des actions des CEN par des programmes nationaux est également organisée par la Fédération.

Photo de groupe lors du congrès de Nancy. Réseau CEN, 2024.

En 2024, le CEN Alsace a participé à plusieurs évènements organisés par la FCEN :

- le **Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels**, accueilli par le CEN Lorraine en décembre à Nancy.
- 2 **Conférences techniques des Directeurs**
- 1 **Conférence technique de la Vie associative**
- 1 **Conférence technique des Animateurs**
- Opérations nationales **Fréquence Grenouille**, pour la sensibilisation à la protection des amphibiens et des zones humides et **Chantiers d'Automne**, pour la mobilisation de bénévoles sur les chantiers nature lors de la principale saison de travaux. Plus de **30 chantiers** étaient organisés en Alsace pour contribuer à ces opérations.



Le Réseau des gestionnaires de réserves naturelles

Le CEN Alsace est gestionnaire de 8 Réserves naturelles régionales et de 4 Réserves naturelles nationales. Il s'implique ainsi dans le réseau des gestionnaires des réserves naturelles, et participe régulièrement au **séminaire annuel des gestionnaires de réserves naturelles du Grand Est**, et au **Congrès des réserves naturelles de France**.





Les partenaires du CEN Alsace

• Les partenaires historiques :



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Commune
d'Offendorf

• Les associations partenaires :





- Partenaires pour des programmes d'action :



Financé
par



- Mécénat et partenaires privés :



Contacts :

Siège et Direction

3 rue de Soultz
68700 CERNAY
Tél. : 03 89 83 34 20

Antenne Bas-Rhin

1 rue des Ecoles
67850 OFFENDORF
Tél. : 03 89 83 34 10

Mail : contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu
Site internet : www.conservatoire-sites-alsaciens.eu



Le CEN Alsace est aussi sur Facebook
et Instagram, rejoignez nous !

Directeur de la Publication : Frédéric Deck
Conception graphique : Laura Grandadam - CEN Alsace
Réalisation : Luna Ghelab - CEN Alsace
Rédaction : Equipe CEN Alsace